

1^{re} Année N^o 11

Le N^o: 0³⁰

Jeudi 21 Nov. bre 1940

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

La Tournée du Gouverneur Général

DS
531
I5634



Au marché de Chapa

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes - HANOI - Téléphone 428

ABONNEMENTS { **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **12 \$ 00** - Six mois **7 \$ 00** - Le numéro **0 \$ 30**
ÉTRANGER. Un an **20 \$ 00** - Six mois **12 \$ 00**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Arnaud BARTHOUE, Georges BOIS, Ch.-H. BONFILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. CÉDES, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-REMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, Jean DESCHAMPS, René DESPIERRES, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEV, DUONG-QUANG-HAM, Jean-M. HERTRICH, NGUYEN-VAN-HUYEN, HUYNH-TON, NGUYEN-TIEN-LANG, André LE GUENEDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYEN-VIET-NAM, Jean NOEL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, Jean ROUX, Jean SAUMONT, HOANG-THIEU-SON, André SURMER, DUONG-MINH-THOI, Madame Marguerite TRIAIRE, LE-TAI-TRUONG, NGUYEN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION : Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE : Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

DÉPOSITAIRES

TONKIN

HANOI

« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.
G. TAUPIN ET C^{ie}, 50, rue Paul-Bert.
A. B. C., 50, rue du Coton.
LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.
HUONG-SON, 97, rue du Coton.
HUNG-THUY, 157, rue du Coton.
LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Borgnis-Desbordes.
J.-M. MOHAMED ISMAIL FRERES, 79, rue Paul-Bert.
NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.
THU-HUONG, route de Sinh-Tu.
THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
TRAN-VAN-KHOAT, 120, rue du Coton.
TRUONG-XUAN, 55, route de Hué.
VAN-DUC, 83, rue des Pipes.
VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

HAIPHONG

« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.
CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.
MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tièn-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, rue du Maréchal-Joffre.

LANGSON

TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.

MONCAY

MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH

HOP-KY, 34, rue Carreau.
PINZON, rue Carreau.

PHUTHO

CAT-THANH.

QUANG-YÊN

HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

TONG

DAN-SAN, rue Son-Loc.
LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIETRI

LONG-HOA.

ANNAM

HUÉ

HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
LE-THANH-TUAN, rue Paul-Bert.
NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT

POINSARD ET VEYRET,

QUINHON

MY-LIEN, 78, quai Gia-Long

NHATRANG

LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale n° 1.

VINH

AN-NGOC-PHUNG, Square Khoa huu-Hao.

CAMBODGE

PNOM-PENH

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Boulloche.

COCHINCHINE

SAIGON

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

CANTHO

LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU Kiosque.

RACHGIA

VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC

TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâtre.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

	Pages		Pages
La politique et le social	1	Le Travail, la Famille, la Patrie, par NGUYEN-VIET-NAM	11
La minorité cambodgienne en Thaïlande, par PIERRE ANDELLE	3	Qu'est-ce que l'autonomie douanière de l'Indochine, par PAUL RENON	12
Folklore et légendes du Cambodge, par B. R.	5	La semaine :	
Le Laos, partie intégrante de l'Union Indochinoise, par LAVODAYA	8	en Indochine	13
Les capitaux français en Indochine, par ANDRÉ PONTINS	9	en France	13
Carte des minorités cambodgiennes en Thaïlande ..	1	en Extrême-Orient	14
Au Cambodge (en batterie ; au bivouac)	II	dans le Monde	15
Le 3 novembre à Phnom-penh	III-IV	La vie indochinoise	15
Angkor-Vat (avant le traité de 1907 et état actuel)	V-VI-VII	Naissances, Mariages, Décès	17
Le 11 novembre à Hanoi	VIII	Revue de la presse	18
Le 11 novembre à Saigon	IX	Les bonnes recettes	20
La Tournée du Gouverneur Général (Phutho-Yên-bay-Chapa-Laokay)	X-XI-XII	Mots croisés n° 8	20
		Solution des mots croisés n° 7	20

LA POLITIQUE ET LE SOCIAL

JE crois que le plus grand des grands patrons comme le plus humble des salariés était profondément convaincu, en France, depuis nombre d'années, de la nécessité de réformes sociales. De leur nécessité et de leur possibilité.

Malheureusement la politique s'en mêlait, la plus mesquine politique, et elle faisait tout échouer. La politique, chez nous, s'était infiltrée partout, et son poison paralysait le pays. Aucun problème n'était plus étudié en lui-même ; on le rapportait aussitôt à toutes sortes de doctrines et d'idéologies, qui commençaient par le fausser, et en rendaient la solution impossible. Dans

un livre courageux et fort, qu'il a voulu intituler *Pleins Pouvoirs*, Giraudoux a donné de frappants exemples de ce vice.

La politique et ses sinistres besoins, je veux dire la machine politique et son personnel, ont systématiquement divisé le peuple français en deux clans : les ouvriers d'une part, les paysans de l'autre (le slogan communiste du « front ouvrier et paysan » n'a jamais été qu'une formule de réunion publique).

Les ouvriers ont été le fief de certains partis, les réformes ouvrières étant d'ailleurs dirigées contre le patronat plutôt que pour le prolétariat. Chaque fois que ces par-

tis occupaient le pouvoir, le paysannat était négligé au profit des masses urbaines, lesquelles ont d'ailleurs bien peu bénéficié de mesures hâtives, mal étudiées, et qui n'ont guère eu d'autre résultat positif que de désorganiser l'économie nationale.

La roue tournait, d'autres hommes prenaient le pouvoir, on recommençait à parler de la terre et des paysans. Mais les pressions politiques continuaient à jouer, et rien d'efficace ne pouvait être fait pour des raisons toujours politiques.

Nulle pensée ne parvenait à s'élever au-dessus des partis pour concevoir sur le plan de la nation une synthèse où l'agriculture et l'industrie fussent étudiées selon leurs rapports réciproques, considérées ensemble et non plus opposées l'une à l'autre, conciliées enfin selon la nature des choses et non plus traitées comme des entités idéologiques bonnes à alimenter les développements oratoires et les conversations tenues dans les arrière-salles des petits cafés.

Il a fallu que le plus grand des malheurs s'abattît sur notre pays pour qu'on en revienne à la raison. La raison, c'est de s'attacher aux problèmes et aux nécessités, et à eux seulement, d'en étudier les aspects réels ; d'en éliminer les éléments parasites ; de les traiter enfin avec un esprit d'ingénieur, sans référence à Karl Marx ou à Le Play, à Maistre ou à Lassalle, à Engels ou à Tocqueville, et avec la seule résolution, mais bien confirmée, de trouver une solution et de l'appliquer.

Il y avait bien longtemps d'ailleurs que la jeunesse de France avait pris conscience de tout cela, et voulait sortir de la politique. Chacun de nous a pu la voir, pendant nos derniers congés, inquiète et tâtonnante, mais ardente toujours, franche, et convaincue. Tels, que leur naissance et leur formation plaçaient du côté de ce qu'on appelait la droite, cherchaient et voulaient des réformes sociales que ceux de l'autre bord n'eussent pas désavouées. Parmi ceux-là, combien aussi avaient compris que la destruction progressive de l'économie nationale causerait bien vite plus de maux au prolétariat que ses « conquêtes » hâtives ne lui apportaient de bien-être durable !

Malheureusement cette jeunesse-là n'avait pas voix au chapitre. Elle tentait bien de s'organiser, mais que pouvait-elle contre les cadres de la vieille politique ? Ce sont aujourd'hui ces jeunes qui vont avoir la charge de construire la nouvelle France. L'esprit nouveau n'a pas tardé à se manifester, puisque, dans cette affaire des réformes ouvrières et des réformes paysannes que nous avons prise comme symbole, nous voyons déjà réalisées simultanément tant d'idées neuves devant lesquelles le régime précédent n'avait pu manifester que, parfois, sa bonne volonté, et, presque toujours, son impuissance.

INDOCHINE.



LA MINORITÉ CAMBODGIENNE EN THAÏLANDE

par PIERRE ANDELLE.

Récemment, on le sait, le Gouvernement de Bangkok décida de changer le nom de son pays : de « Siam », il devint « Thaïlande ».

Cette innocente innovation recouvrait, et dissimulait mal, des arrière-pensées politiques.

Les Siamois, ethniquement, sont des Thaïs. Mais tous les Thaïs ne sont pas Siamois. La nouvelle appellation du Siam avait pour objet de créer systématiquement une confusion entre les deux noms, et d'en tirer prétexte pour un programme de revendications dont nous voyons ces temps-ci les premières manifestations.

La race thaï a une aire de dispersion très vaste, qui s'étend des Etats shans de Birmanie à la Chine méridionale, en passant par le Bas-Siam, le Laos siamois, le Laos français, ainsi que, dans notre Haut-Tonkin, la vallée de la Rivière Noire. Ainsi le peuplement thaï déborde, et de fort loin, les territoires qui sont siamois ; c'est précisément ce que le Siam veut faire oublier.

Les réclamations de Bangkok ne se sont encore adressées qu'à l'Indochine ; elles ont d'ailleurs été repoussées aussi bien par le Gouvernement français que par les populations qu'elles visent, et qui ont catégoriquement affirmé, en des manifestations imposantes et émouvantes, leur résolution de rester attachées à l'Indochine française. Ce qui n'empêche pas la radio et la presse voisines de poursuivre une campagne violente, truffée d'affirmations audacieuses et quelque peu hasardées, — c'est le moins qu'on en puisse dire...

★ ★

Mais, dans son ardeur toute fraîche pour les principes raciaux, la propagande thaïlandaise commet quelques erreurs ou omissions. Celle-ci notamment :

Il n'y a peut-être pas au monde un seul Etat où le racisme soit aussi mal à sa place. Sur une population totale d'une douzaine de millions d'habitants, on y compte, en effet, d'abord plus de quatre millions de métis chinois. Qu'un pays peuplé pour un tiers de sangs mêlés fasse du racisme, c'est déjà un fait assez inattendu...

Mais il y a mieux. Admettons que les métis chinois soient en grande partie assimilés. En dehors d'eux, il reste en Thaïlande des Chinois

restés ethniquement purs, des Chinois 100 %, dont le nombre dépasse le demi-million (525.000).

Il y a 400.000 Malais, cantonnés dans les provinces méridionales de la presqu'île, à Pattani, Yala, Naradhivas et Singora. Je sais bien que la terminologie officielle thaïlandaise a inventé pour eux un charmant euphémisme : on les appelle des « Thai-Islam » ; mais enfin, ceci n'empêche pas qu'ils ne soient des Malais... Notons d'ailleurs que les hommes de cette race dépassaient le million avant 1909, date à laquelle le Siam céda à la Malaisie britannique les Sultanats de Kédah, Kélang, Trengganu et Perlis : si j'étais Gouverneur Général des Straits, je m'emploierais vigoureusement à décourager les ardeurs révisionnistes de Bangkok... N'insistons pas là-dessus.

Il y a, enfin, 450.000 Cambodgiens, qui portent à 1.375.000, soit plus du dixième de la population totale, le nombre des minoritaires non assimilés. Ajoutons-leur un tiers de Chinois métissés, — et le racisme thaïlandais prendra une étrange figure.

★ ★

La question chinoise, la question malaise, telles qu'elles peuvent se poser en Thaïlande, ne nous concernent pas. Mais la question cambodgienne nous intéresse directement, puisque le Cambodge est l'objet des attentions les plus particulières de nos voisins.

Dans un bel article qu'*Indochine* a publié le 7 novembre, Kambuputra rappelait que les Khmers entendent rester Khmers, et qu'ils n'ont pas le désir d'être confondus avec les Thaïs. Avec une logique peut-être un peu sommaire, Bangkok n'invoque les principes racistes que lorsqu'il s'agit de nous réclamer des terres lao-tiennes ; quant on nous parle du Cambodge, les arguments changent. Mais si nous voulions faire du racisme, nous aussi ? Si nous réclamions le retour au Royaume du Cambodge des régions thaïlandaises peuplées de Cambodgiens ? Nous ne réclamons rien à personne ; nous n'avons pas l'esprit de conquête ; mais, dans le cas contraire, les arguments ne nous manqueraient pas.

Le peuplement khmer le plus important en Thaïlande borde la frontière Nord du Cambodge, à l'Est et au Sud-Est de Korat, à l'Ouest et au Sud-Ouest d'Oubone, entre les deux lignes pa-

rallèles que forment la chaîne des Dangrêks et la rivière du Nam-Moun (notons au passage que le nom de Korat est une abréviation de l'expression cambodgienne Angkor-Réach, et que le Nam-Moun était l'ancien nom cambodgien de Stung-Prey-Moul, ou Rivière de la Forêt Ronde).

Les Cambodgiens y constituent la totalité de la population paysanne dans le Sud des trois provinces du Sourin, Boriram et Koukhan. Clairsemé dans la futaie qui garnit la crête des Dangrêks, leur peuplement devient beaucoup plus dense dans la forêt claire trouée de rizières qui s'étend de là jusqu'au Nam-Moun. Le vieil Empire khmer a d'ailleurs laissé de très nombreux vestiges dans toute la Thaïlande orientale — plus du tiers du Royaume — qu'il considéra pendant des siècles comme un de ses principaux boulevards : on y a relevé les vestiges d'un nombre considérable de chaussées et de bassins, ainsi que de 105 cités, sanctuaires ou monuments khmers.

D'autres collectivités importantes — celles de Ratburi, Kanburi, Ban-Khmer, Supanburi, Prah-Bat, Nakhon Nayok, Phanom Sarakham, Nakhon Chaisi, Sri Mahaphot, Bangkok — ainsi que, d'une façon générale, les populations étalées entre la capitale et le gros centre de Prachinburi descendent des familles capturées en masse au Cambodge dans la première moitié du XIX^e siècle pour peupler le royaume thaï. Ce sont en effet de véritables razzias que le Siam guerrier opéra au Cambodge, en 1811, en 1833, en 1846, pour faire défricher et cultiver par les captifs khmers les terres vides du fertile delta que les qualités insuffisamment productives de sa race étaient impuissantes à garnir et à exploiter.

(Encore une remarque sur un nom de la ville : dans celui de Prachinburi, le mot Prachin a remplacé celui de Pachim que portaient les anciennes cartes ; « Prachin », c'est l'« Est » — du Siam ; « Pachim », c'était l'« Ouest » — du Cambodge ; détail révélateur...).

Deux autres groupes cambodgiens, d'une importance numérique d'ailleurs bien inférieure, sont cantonnés près de la frontière actuelle. Le premier se trouve entre Aranya et Prachinburi. Le second occupe depuis le fond des âges la haute vallée du Nam-Ron, nom porté dans son cours thaïlandais par la rivière de Mongkolborey qui se jette dans le Grand Lac cambodgien (Tonlé-Sap).

★ ★

Le Gouvernement de Bangkok est porté à minimiser le nombre des allogènes. Dès 1930, les statistiques de son Ministère du Commerce et des Communications ne reconnaissent dans la

population de la Thaïlande que 160.000 Cambodgiens.

En 1939 paraissait à Bangkok une publication non officielle, *Siam Nithès* (*Vues sur le Siam*), éditée par Suan Pleng. Il y était indiqué que dans la seule province de Sourin, peuplée de 339.000 âmes, un tiers de la population était cambodgienne. Bien que l'auteur restât muet sur les provinces voisines de Koukhan et de Boriram, qui comptent respectivement 240.000 et 363.000 habitants, en totalité Cambodgiens au Sud de la rivière Nam-Moun, la même proportion peut y être admise. Ainsi, la « tache » cambodgienne qui occupe le Nord des Dangrêks comprendrait à elle seule 314.000 hommes.

Ce sondage rend fort vraisemblable le chiffre total de 450.000 Cambodgiens, estimation d'un auteur britannique, M. W.-W. Graham, ancien Conseiller du Gouvernement royal, dont l'ouvrage sur le Siam parut à Londres en 1924.

Presque tous ces Khmers ont conservé intacte leur nationalité, c'est-à-dire cette combinaison de la race, de la langue, des mœurs et du sentiment qui marque l'individu d'une empreinte profonde. Et pourtant ils ne disposent plus d'aucune école minoritaire, car les Thaïlandais veulent mettre à profit la souplesse de l'âme enfantine pour réaliser leur programme de dénationalisation. Faire oublier aux enfants cambodgiens des deux sexes leur nationalité ethnique, c'est, depuis la révolution de 1932 en particulier, l'un des buts essentiels du système éducatif. C'est cette révolution qui a supprimé les écoles de pagode — tandis que la France, au Cambodge, les renouvait et les développait, — parce que leur enseignement restait détaché de la nouvelle orientation politique...

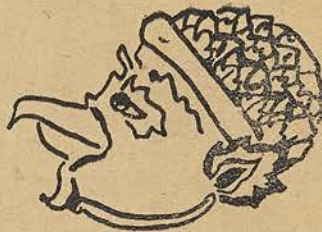
Ceci n'empêche pas les Cambodgiens bilingues, parlant pourtant le siamois depuis plusieurs générations, de n'avoir pas encore pu se plier aux inflexions difficiles du parler thaïlandais : ils demeurent immédiatement reconnaissables à leur accent. Quant à leur peuplement du Nord des Dangrêks, il continue à ne parler que son vieil idiome, avec une prononciation plus classique qu'au Cambodge même : cette survivance d'accent archaïque témoigne de sa volonté de résister aux tentatives de siamisation.

Réaction d'auto-défense comparable à celle qui a maintenu vivantes au Canada français tant de particularités savoureuses du langage poitevin ou normand de la vieille France. Si les Cambodgiens de la Thaïlande eux-mêmes sont si peu empressés à se laisser « thaïser », on conçoit que ceux du Cambodge aient manifesté si vigoureusement leur résolution de demeurer khmers et français.

PIERRE ANDELLE.



FOLKLORE ET LÉGENDES DU CAMBODGE



LE GÉNIE KHLÉANG-MUOEUNG

On célèbre traditionnellement dans la province cambodgienne de Pursat la fête du Génie Khléang-Muoeung, honoré depuis des temps lointains comme le protecteur du pays et le dispensateur de la paix, aussi bien que des pluies propices aux récoltes abondantes.

Dans cette région de Pursat, resserrée entre les Grands Lacs et les montagnes, les invasions des derniers siècles ont laissé des traces profondes. Les vieillards d'aujourd'hui ont écouté dans leur enfance, de la bouche des derniers témoins de ces temps malheureux, les récits terrifiants des dévastations et des cruautés par lesquelles les hordes étrangères avaient coutume de marquer leur passage. Bien que beaucoup plus ancienne, la légende du Génie Khléang-Muoeung reflète encore certaines péripéties de ces luttes épiques. Elle est d'ailleurs confuse et il est assez difficile d'en obtenir une version à peu près cohérente.

★ ★

On raconte qu'au temps de la prise de Longvèk, au XVI^e siècle, l'envahisseur descendant vers le Sud s'était répandu dans la province de Pursat, commettant sur son passage des atrocités sans nombre. Les bandes cambodgiennes, malgré leur courage, avaient vainement tenté de leur barrer le passage. Les populations terrorisées refluaient en désordre, dans le plus complet

dénouement, pendant que la fumée des incendies qui consumaient les villages et les pagodes, obscurcissait l'horizon de la plaine.

Alors, dans cet abîme de misères, un Chauvaysrok, dont l'histoire n'a pas

conservé le nom, résolut de se dévouer pour le salut du pays et de sacrifier sa vie pour tous. Sans doute, dans la commotion du malheur universel, le souvenir ancestral des sacrifices humains revenait-il à la mémoire de tous comme le moyen infaillible d'apaiser les divinités hostiles.

Vers la fin d'une chaude après-midi de la saison sèche, à l'heure où les rayons du soleil allongent de grandes ombres sur la terre, le Chauvaysrok ordonna de creuser une tombe de dimensions inaccoutumées. Lorsque l'excavation fut faite, il s'avança, à la surprise de tous. Sa jeune femme l'accompagnait. Tous deux avaient revêtu leurs vêtements de cérémonie en lourde soie brochée d'or. En silence, ils se couchèrent au fond de la tombe, dans l'humidité douce de la terre fraîchement remuée. Le son des gongs de guerre résonna lugubrement. Sur l'ordre du Chauvaysrok, les assistants commencèrent à jeter de la terre dans la tombe, et, quand la nuit fut venue, l'œuvre sinistre continua à la lueur des torches jusqu'à ce que tout fut terminé.

Les deux victimes héroïques de ce sacrifice suprême, drame épique du patriotisme et de l'amour, avaient promis que leurs âmes unies dans l'au delà iraient supplier le Néakta d'accorder aux vivants le secours des morts, les Khmoch puissants, qui reviendraient sur la terre avant qu'une semaine ne soit écoulée pour punir les ennemis et en faire périr un grand nombre.

En effet, huit jours plus tard, comme l'anxiété et la misère étaient à leur comble, on entendit aux approches du matin des bruits singuliers. C'étaient comme des frôlements d'ailes d'oiseaux innom-



brables dans l'air nocturne. A ce signe, on reconnut avec une immense allégresse que les morts, conduits par le Génie du pays, venaient au secours des vivants. Bientôt, par leurs malé-



fices, des maladies mortelles se répandirent dans le camp des envahisseurs. Ceux-ci durent se retirer et leur fuite se changea en une déroute complète. La plupart périrent et leurs cadavres jonchaient la plaine, pâture des oiseaux de proie et des fauves.

On le voit, la légende et l'histoire se mêlent intimement. La fête se célèbre en bordure de la plaine des rizières, au lieu dit Pantéay-Chey, la citadelle de la victoire, en souvenir de la victoire du Génie et des Kmoch. La forteresse n'était sans doute qu'un enclos fermé de murailles en terre. On assure qu'elle n'avait pas moins de deux mille mètres de côté et l'on montre une petite dépression qui marquerait l'endroit où l'on prenait la terre des remparts. Peut-être, à travers la brousse qui couvre la région, retrouverait-on quelques vestiges des anciennes levées de terre. Au reste, nous ne sommes pas loin de Daun-Ey où subsistent les ruines d'un temple de pierre dont la dévastation remonte à la même époque.

L'emplacement de la citadelle de jadis se confond aujourd'hui avec un tertre peu élevé envahi par la forêt. Sous un toit de paillotes, entourée d'une balustrade fragile, une termitière marque le lieu exact où s'accomplit ce sacrifice humain

qui fut sans doute le dernier dans ce pays. C'est là également que demeure le Génie Khléang-Muoeung. Aujourd'hui, des bougies de cire et des bâtonnets d'encens brûlent en son honneur. La termitière a grandi au cours de cette année et selon les croyances cambodgiennes et chinoises, c'est un signe favorable. Sur trois côtés de l'abri se presse une foule assez dense. Vers l'Est, officie le sorcier en qui le Génie daigne parfois s'incarner. C'est un vieillard encore alerte et très digne, nullement surexcité. Devant lui, sur un plateau, les éléments d'un repas rituel qui sera offert au Génie, parmi lesquels deux têtes de porc entières. L'officiant murmure quelques prières. Ensuite les spectateurs jettent successivement sur la termitière quelques gouttes d'eau lustrale. Puis, tandis qu'un orchestre se fait entendre, des feuilles de papier sur lesquelles s'étale un peu de mixture d'or et d'argent simulent des billets de banque qui sont distribués aux assistants et que ceux-ci font brûler au pied de l'idole avec respect.

Mais à quelque distance un groupe de bonzes aux robes jaune d'or sont assis sous un abri de branches dans une attitude hiératique. Ils se lèvent et s'approchent avec gravité de la petite



enceinte qui entoure la termitière. Un grand silence s'élève. Ils psalmodient une courte prière, marquant ainsi que le bouddhisme officiel ne réproue aucunement ces pratiques religieuses,

qu'inspire un animisme beaucoup plus antique que lui-même et dont son agnosticisme ne prend nul ombrage.

L'intervention des bonzes n'est ici qu'un intermède. Leur prière terminée, ils regagnent leur abri et le sorcier assume de nouveau le premier rôle. Voci qu'à son appel s'avancent un groupe de notables des villages voisins pour prendre part au repas offert en l'honneur du Génie. Mais pour le moment, le repas, entrecoupé de gestes d'offrande, n'est que symbolique. Sans doute sera-t-il un peu plus tard plus réel.

Alors commence un spectacle singulier, en qui revit assurément le souvenir d'épisodes religieux plus primitifs encore. Deux jeunes gens se parent d'une espèce de coiffure faite de deux cornes de bœufs liées entre elles et se livrent, accompagnés par l'orchestre, à une danse désordonnée. Ils simulent un combat. Mais voici qu'apparaît un troisième personnage, l'homme, contre qui les bœufs tournent leur fureur. Celui-ci finit par triompher et par égorger les taureaux sauvages, au moyen d'une petite baguette. Cette danse de cornes, je n'en ai vu des vestiges que dans la région de Pursat. Je ne sais si on la retrouve ailleurs. Elle semble un accessoire obligé des invocations aux Génies. Mais pourquoi faut-il qu'aujourd'hui l'homme brandisse un fusil (celui de la commune) dont on imite les détonations au moyen de pétards ? Cette moderne adaptation est assez fâcheuse. Peut-être témoigne-t-elle que ces croyances sont encore vivaces, car c'est au moment où celles-ci tendent à disparaître qu'elles se cristallisent d'ordinaire en des rites

immuables qui retardent quelque temps l'oubli définitif. Notons encore la présence d'un buffle qui est offert au sorcier et constitue chaque année le casuel de l'emploi.

La danse des cornes est probablement une réminiscence des combats de buffles qui, jadis, ont dû être assez fréquents comme ils le sont encore en pays d'Annam et chez les Moïs.

Pendant que se déroulent ces diverses cérémonies, la foule s'est accrue de nombreux retardataires. Des marchands chinois étalent leur pacotille. Des femmes, des enfants rient. La musique se fait entendre avec plus ou moins d'harmonie. Religieusement, on verse le riz dans les marmites des bonzes, posées en rang sur un petit tréteau. Tout près, des cuisinières bénévoles s'affairent, car l'heure approche du repas des moines respectés. La lumière du soleil se reflète dans les flaques d'eau de la pluie récente. Les feuilles des arbres étincellent comme des diamants. De légers nuages glissent dans un ciel éclatant. C'est jour de liesse. Le peuple cambodgien sait à merveille garder sa dignité et une parfaite tenue au milieu de la joie populaire.

Par ces cérémonies, il célèbre de grands souvenirs, à peine estompés par le recul du temps, et manifeste son attachement aux formes les plus antiques de la pensée religieuse, celles-là même qui durent prendre naissance, il y a bien des siècles, au fond des forêts inextricables qui couvraient le pays khmer.

B. R.



Le Laos, partie intégrante de l'Union Indochinoise

par LAVODAYA.

Sous la signature de Kambuputra, l'avant-dernier numéro d'*Indochine* a publié la protestation d'un de nos amis cambodgiens contre les arguments dont certaine propagande fait usage à l'égard de son pays. Il semble opportun de dire à notre tour pourquoi nous autres Laotiens repoussons l'espèce d'union que nous proposons nos soi-disant « frères Thais » d'au delà du Mékong.

L'argument du *regroupement ethnique* mis en avant par leur propagande n'aurait de valeur que s'il s'appliquait également à tous les Thais, y compris ceux de la Chine du Sud, ceux de Birmanie et ceux de l'île de Hainan. Dirigé contre les seuls Laotiens de l'Indochine française, il prend un caractère d'actualité et d'opportunisme politique qui lui ôtent toute portée.

Géographiquement, la vallée du Mékong fait partie de l'Indochine Française, et aucune propagande n'empêchera les eaux d'un des plus grands fleuves du monde de continuer à *joindre le Nord avec le Sud*, ni les vastes plateaux des Hua-Phan, du Tran-ninh et des Bolovens de rester le commun arrière-pays des Laotiens et des Annamites, tandis qu'à moins d'une journée de route ou de chemin de fer du Moyen-Mékong se trouvent les ports du Centre-Annam, infiniment mieux situés sur la voie du trafic international que Bangkok loin sur son fleuve au fond d'un golfe qui est un véritable cul-de-sac.

Les enseignements de l'*histoire* viennent s'ajouter aux irréfutables arguments que constituent la disposition des terres et l'économie engendrée par la géographie humaine. Les Laotiens ont constitué tout le long du Mékong des Etats qui, tout en rendant un hommage nominal à la grandeur de leurs voisins des quatre points cardinaux, n'ont pas cessé d'en demeurer distincts. C'est à peine si la destruction sauvage de Vientiane, le vol du Bouddha d'Emeraude et le dépeuplement total du pays en 1827 par nos « frères Thais » ont pu avoir raison du grand royaume laotien.

On peut affirmer que de Luang-Prabang à Bassac, les Laotiens forment *ethniquement et politiquement* une unité, un tout que l'avenir renforcera plutôt qu'il ne le dissociera.

Mais au-dessus des arguments d'ordre économique et matériel il y a encore et surtout ceux d'*ordre moral*. Il y a cette vénérable dynastie

royale de Luang-Prabang qui a confié à la France le soin d'empêcher que ne disparaisse avec elle tout ce qu'il y a de national chez les Laotiens. Il y a le peuple laotien qui prétend demeurer aussi fidèle aux engagements vis-à-vis de la France que reconnaissant de ce qu'en retour elle a fait pour eux.

Fait presque unique dans les annales coloniales, c'est de *notre plein gré* que nous avons remis à la France le soin de diriger nos destinées, dans un véritable acte de foi et d'amour. Il nous fallait alors échapper à l'emprise de plus en plus lourde du Siam et mettre fin aux désordres intérieurs que son intervention avait créés. Et la France, représentée par Auguste Pavie qui avait su « conquérir nos cœurs », représentait pour nous cette civilisation occidentale, à laquelle notre instinct nous disait que nous ne pouvions plus nous soustraire.

La tâche de la France au Laos fut loin d'être aisée. Pendant longtemps, il a fallu de Saigon quarante-cinq jours d'une navigation souvent dangereuse sur le Mékong pour atteindre Luang-Prabang. L'équipage routier et ferroviaire du reste de l'Indochine, œuvre admirable si l'on veut bien y réfléchir, n'a permis que récemment ce fameux « déblocage » du Laos. D'autre part, l'extrême faiblesse de la densité humaine achevait d'y rendre problématique cette mise en valeur, sans laquelle il est difficile d'envisager tout réel progrès. Malgré cela, la France, secondée par l'Union Indochinoise, a réalisé au Laos une œuvre *profondément humaine*.

Remettant en marche une administration locale désemparée, elle a fait régner partout un peu plus d'équité. Organisant les services médicaux, elle a sauvé des épidémies et des maux qui les décimaient des populations déjà très clairsemées. Dans *la paix la plus complète*, des routes ont percé les forêts et escaladé les montagnes ; une capitale entière, Vientiane, est renée de ses cendres et dix centres provinciaux ont été édifiés de toutes pièces. Des cartes géographiques, géologiques, minières, d'importantes recherches sur l'agriculture, la qualité des sols, les forêts, permettent d'envisager l'avenir matériel du Laos avec la plus parfaite confiance.

La France, nation essentiellement chrétienne, n'a pas craint d'entourer de sa sollicitude notre vie spirituelle fondée sur le bouddhisme, de re-

construire pieusement nos temples détruits par les guerres ou ruinés par le temps : ce fut d'abord le That-Luang à Vientiane, c'est actuellement le Vat Phra-Kèo détruit en 1827 par nos « frères Thais ». Des écoles de pâli et un Institut bouddhique ont rénové l'enseignement des principes de notre religion et multiplié les publications bouddhiques en langue laotienne.

Cette œuvre *désintéressée* de la France protectrice dans le domaine spirituel constitue la meilleure réponse aux allégations de ceux qui, par leur presse et leur radio, voudraient persua-

der au monde et à nous-mêmes que nous sommes un malheureux peuple d'esclaves, exploité par une nation avec laquelle nous n'avons rien de commun.

L'opinion du monde est faite. Quant à nous, il nous suffit de nous souvenir à qui est imputable la destruction de Vientiane et du Vat Phra-Kèo, et à qui nous devons leur reconstruction, pour savoir où sont nos « frères ».

LAVODAYA.

LES CAPITAUX FRANÇAIS EN INDOCHINE

par ANDRÉ PONTINS.

L'œuvre de la France en Indochine ne s'exprime pas seulement par les travaux que ses hommes ont conçus, dirigés, accomplis sur place : la Métropole y a contribué par de nombreux apports d'argent frais, par le financement de toutes sortes d'entreprises, par les capitaux qu'elle y a investis avec confiance.

Elle l'a fait sous deux formes : en souscrivant aux emprunts publics, et en apportant son appui financier aux créations économiques, industrielles ou agricoles, des particuliers.

Le montant global des emprunts faits par l'Indochine avant 1931 s'élevait à quelque 400 millions de francs-or, plus de 8 millions de piastres. Avec l'émission successive des tranches de l'emprunt de 1.370 millions de francs que le Gouvernement de l'Indochine fut autorisé, en 1931, à émettre pour subvenir à ses besoins extraordinaires, le montant nominal de la dette publique de l'Union Indochinoise s'est trouvé porté aux environs de 2 milliards de francs. De leur côté, les arrérages sont passés progressivement de 3,4 millions de piastres en 1931, à 14 millions en 1935 et à 15,5 millions en 1938, soit de 19,2 % du montant total du budget général de cette dernière année.

Signalons à ce sujet une remarque de M. Robequain, à qui nous empruntons toutes ces précisions. Les grands travaux d'hydraulique agricole sont, en principe, rentables : les améliorations qu'ils apportent aux terres, les plus-values de récolte qu'ils procurent devraient permettre de les réaliser sur fonds d'emprunt. Mais, en fait, il est difficile d'imposer à ceux qui en profitent des surcharges fiscales, et l'augmentation des rendements est vite absorbée par les excédents de population.

Aussi la règle générale a-t-elle été presque toujours de considérer les travaux publics com-

me exécutés « à fonds perdus » c'est-à-dire sur les budgets ordinaires et non sur fonds d'emprunt : sur 650 millions de piastres affectés à ces travaux de 1900 à 1930, 100 seulement ont été fournis par l'emprunt. Il est vrai que, de 1931 à 1937, 50 millions de piastres seulement sur 175 affectés aux travaux sont provenus du budget ordinaire : mais c'était alors une époque de crise et de déflation, au cours de laquelle les autorités indochinoises ont voulu alléger les charges fiscales du pays sans entraver son développement économique.

Passons aux investissements privés.

Le défaut des statistiques officielles pour les années antérieures à 1924 en rend l'étude particulièrement difficile jusqu'à cette date. Nous ne disposons à ce sujet que de renseignements fragmentaires. Un fait cependant, est certain : les capitaux ne se sont pas dirigés d'emblée vers l'ensemble des possibilités agricoles du pays, et ce sont les mines qui ont, dès le début de l'occupation, attiré les capitaux métropolitains.

A partir de 1888, l'industrie houillère absorbe 8 à 9 millions de francs pour l'exploitation des charbons tonkinois de Hongay et de Kébao. En 1901-1902 on s'intéresse à l'étain, deux sociétés se fondent au capital d'environ 2 millions de francs pour prospecter et exploiter dans la région de Caobang. Vers 1906, trois sociétés dont le capital total s'élevait à 2 millions se constituent pour exploiter le minerai de zinc dans le Haut-Tonkin.

En ajoutant, la Société des Ciments Portland de l'Indochine créée en 1899 à Haiphong, on aura une idée des débuts de l'industrie minière en Indochine et du montant des capitaux investis. Ceux-ci, pour cette période, semblent avoir été de l'ordre de 15 millions de francs-or.

Cependant la croissance de centres urbains

assez importants ne pouvait manquer de provoquer la naissance d'industrie de transformation. C'est ainsi que prend naissance la Société des Distilleries de l'Indochine et que commence à fonctionner à Haiphong la première filature de coton. Parallèlement se montent des usines d'électricité, des ateliers de construction dont le principal client est la Compagnie des Chemins de fer du Yunnan, dont les travaux absorbèrent en dix ans une somme de 102 millions de piastres. Toutes ces industries prennent naissance aux environs de 1900 ; il faut y ajouter, pour la période 1900-1910, la création de brasseries, de manufactures de tabac, de fabriques d'allumettes et de filiales ouvertes en Indochine par des grandes sociétés métallurgiques métropolitaines. Ces renseignements sont pris dans un tableau publié en 1908 par le *Bulletin Economique de l'Indochine* qui évalue à 40 millions de francs-or, le montant des capitaux investis jusqu'alors dans les diverses industries tonkinoises.

En même temps que les exploitations minières et industrielles étendent leurs champs d'activité, des entreprises commerciales se créent, et en 1910 se dessine un courant de capitaux dirigé vers la mise en valeur du sol : exploitation des forêts, plantations de théiers, de caféiers, de canne à sucre et surtout plantations d'hévéas. Une dizaine de millions de francs sont employés à la création de ces dernières.

L'éveil était donné : mais, en 1914, la guerre vient arrêter brusquement tous les apports.

Au lendemain de la guerre, on estimait cependant à près de 500 millions de francs-or le total des capitaux français investis en Indochine durant la période 1888-1918 (250 millions pour les mines et l'industrie, 128 millions pour les transports, 75 pour le commerce et 40 pour l'agriculture).

Simple chiffres approximatifs d'ailleurs mais qui montrent bien cependant l'importance relative attachée par les capitalistes aux diverses ressources de la Colonie, où l'agriculture ne retenait leur intérêt que d'une manière accessoire.

De la fin de la guerre à 1930, le tableau change, les proportions s'inversent. Nous possédons depuis 1924 des renseignements statistiques sûrs qui nous rendent possible une vue exacte des mouvements de capitaux investis.

A partir de 1924, pendant près de six ans, l'Indochine a drainé une masse considérable de capitaux métropolitains, engagés cette fois, avant tout, dans les affaires agricoles : à elles seules elles absorbent, de 1924 à 1930, 1 milliard 272 millions de francs contre 653 millions seulement pour les mines, 606 pour l'industrie, 363 pour les entreprises commerciales, 174 pour les transports.

Affaires agricoles : ce sont, en première ligne, les plantations d'hévéas ; mais le théier, le caféier, le cocotier, la canne à sucre et même le cotonnier bénéficient de ce renouveau d'intérêt.

C'est alors que survient la crise. La baisse générale des matières premières, en particulier, entraîne des dissolutions de sociétés, et des réductions de capital qui atteignent près de la moitié des capitaux investis durant la période 1924-1930.

Les apports d'argent frais se tarissent, et ce n'est qu'en 1936 qui reprend leur afflux : de 48 1/2 millions de francs en 1934, de 41 millions en 1935, ils passent à 103 1/2 rn. en 1936, à 154 en 1937.

Durant cette courte période, nouveau renversement dans l'emploi de ces fonds : de 1934 à 1937, les émissions augmentent dans la proportion de 220 à 1 dans les entreprises intéressant les travaux publics, de 9 à 1 dans l'industrie, de 8 à 1 dans les transports, de 3 à 1 dans les usines, de 4 à 3 seulement dans l'agriculture ; dans le commerce, elles sont en légère régression.

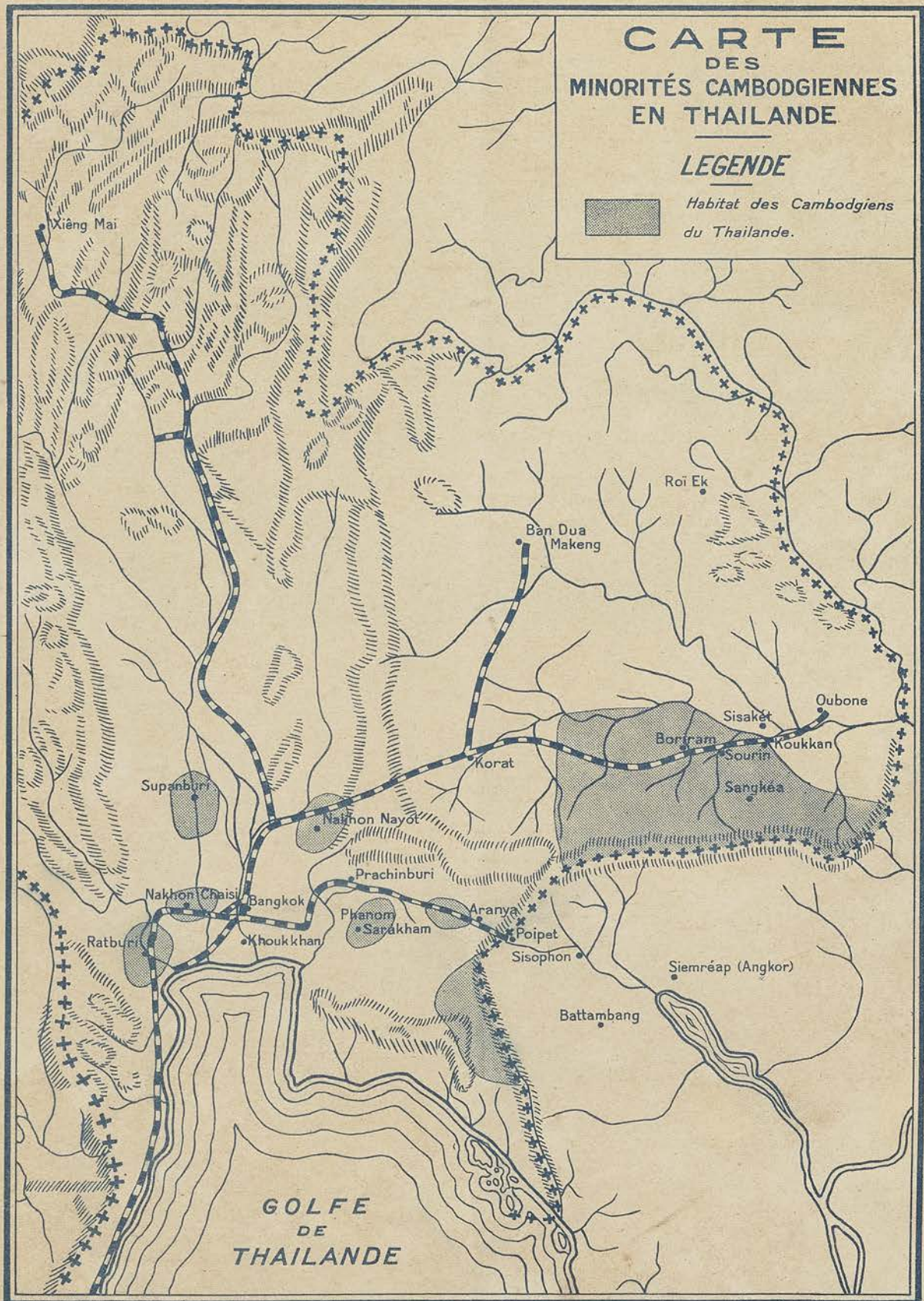
Ce ne sont d'ailleurs là que des indications, et, pour qu'on puisse prétendre en tirer des conclusions fermes, il faudrait qu'elles portent, d'une part, sur des chiffres plus importants, et, d'autre part, sur une plus longue suite d'années. Quoi qu'il en soit, M. Robequain formule à leur sujet deux observations :

« La mise en valeur de la Colonie, écrit-il, se réalise par paliers successifs, les domaines entamés à chaque nouvelle étape sont diffusés ; il en résulte une exploitation toujours plus large des ressources du pays. »

Après s'être demandé si nous assistons au début de l'étape industrielle succédant à ceux de l'étape minière et de l'étape agricole, après avoir rappelé les conditions favorables à l'industrialisation (abondance de main-d'œuvre et de combustible) et ses difficultés (raréfaction des capitaux et des débouchés), M. Robequain conclut que « l'importance et la destination des investissements au cours des prochaines années semblent étroitement liées à des problèmes monétaires, économiques et politiques qui ne peuvent être résolus par les seules initiatives particulières ». Il se pourrait bien, selon lui, que la troisième phase de cette histoire — la première étant celle de l'activité du coton, la seconde celle de l'activité du groupe financier — soit « marquée par des interventions toujours plus étendues des Pouvoirs Publics ».

Ces lignes, soulignons-les, ont été écrites avant la guerre, on sait assez que les événements récents ne les ont pas démenties.

ANDRÉ PONTINS.



AU CAMBODGE



En batterie

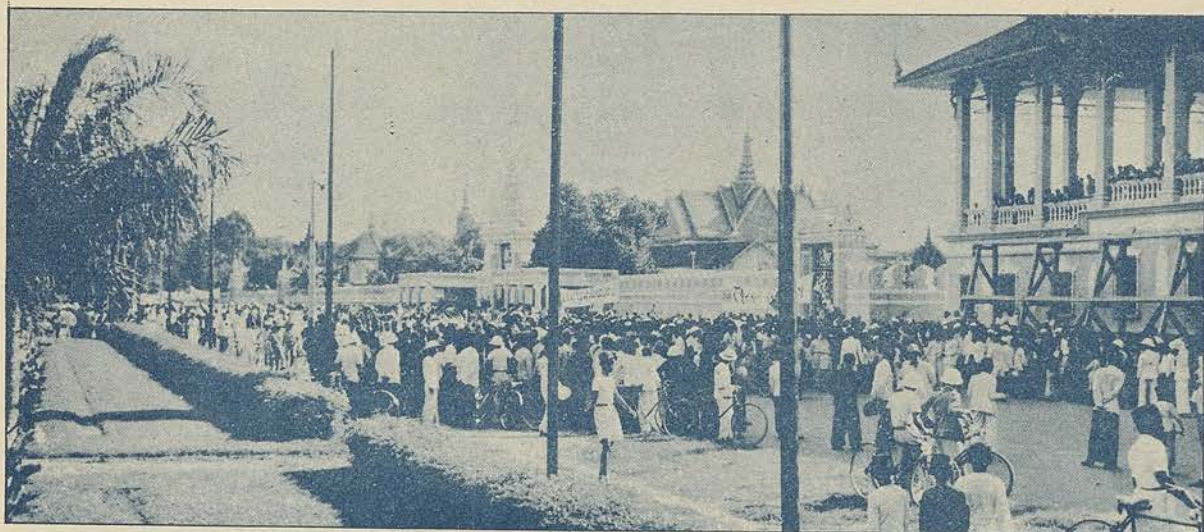
Au bivouac



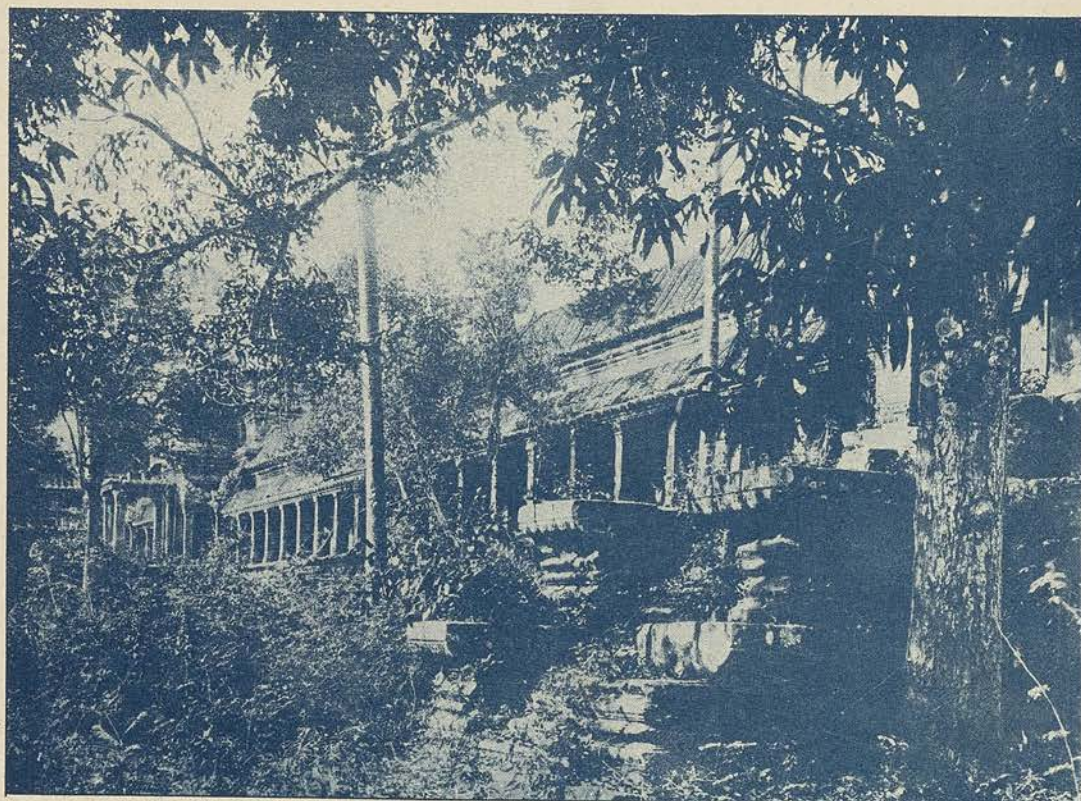
LE 3 NOVEMBRE A PHNOM-PENH



LE 3 NOVEMBRE A PHNOM-PENH



ANGKOR VAT Galerie des Bas-Reliefs (Côté Sud)



Ci-dessus. — Avant le traité de 1907 — Ci-dessous. — Etat actuel.



ANGKOR VAT



Entrée occidentale
(Porte des Eléphants)

Ci-contre — Avant le traité
de 1907.

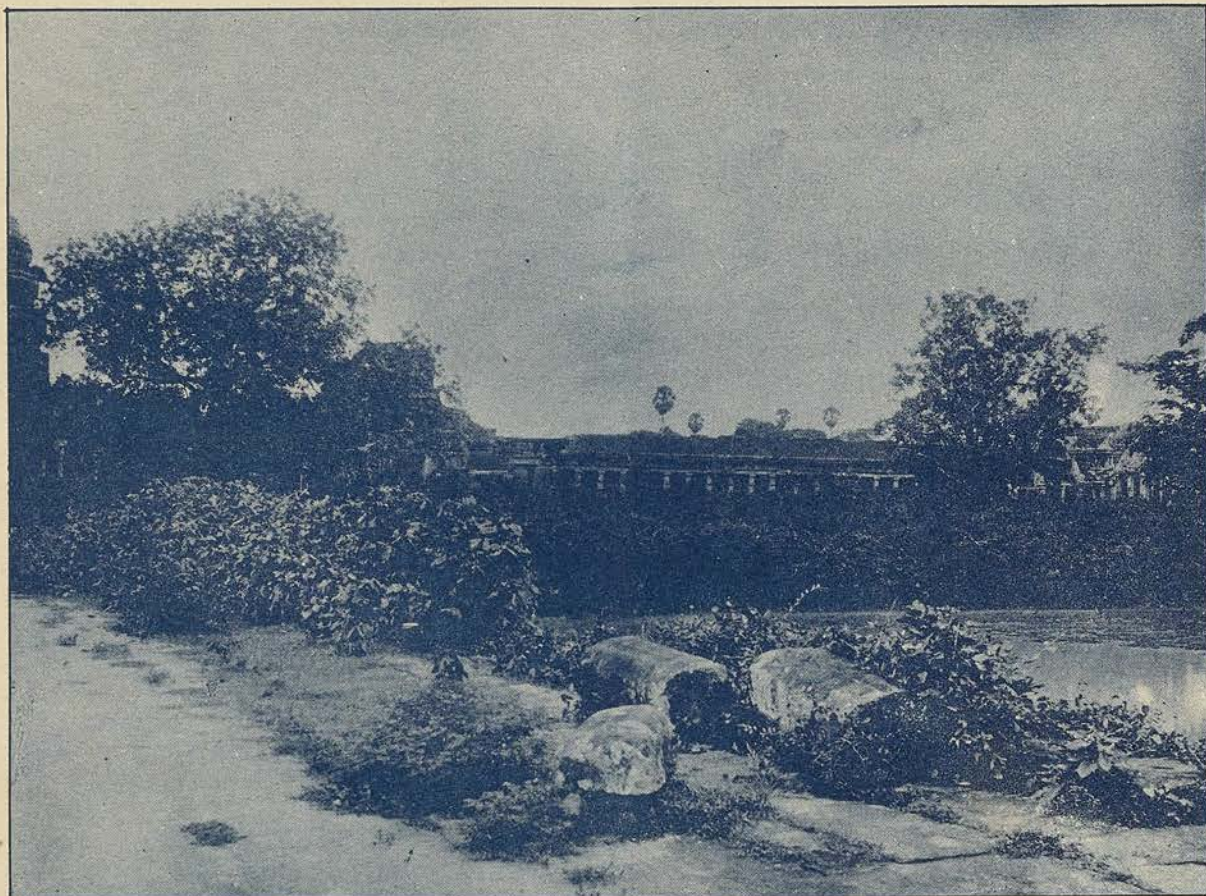


Ci-dessous. — Etat actuel.

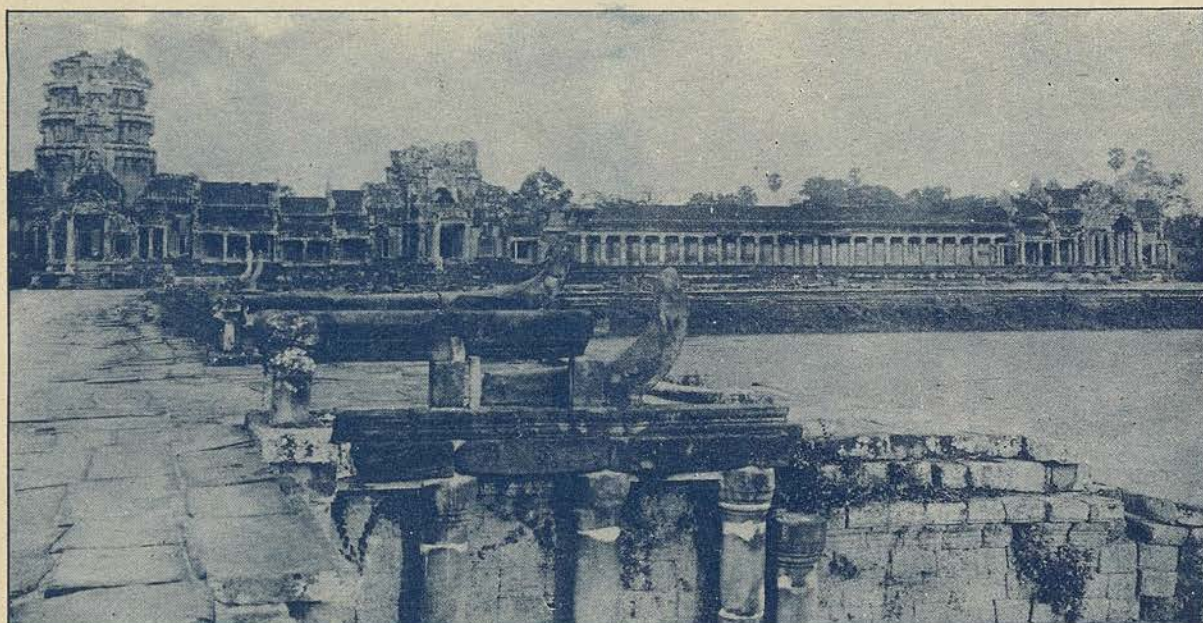


ANGKOR VAT

Entrées occidentales vues de la chaussée d'accès



Ci-dessus. — Avant le traité de 1907 — Ci-dessous. — Etat actuel.



LE 11 NOVEMBRE A HANOI



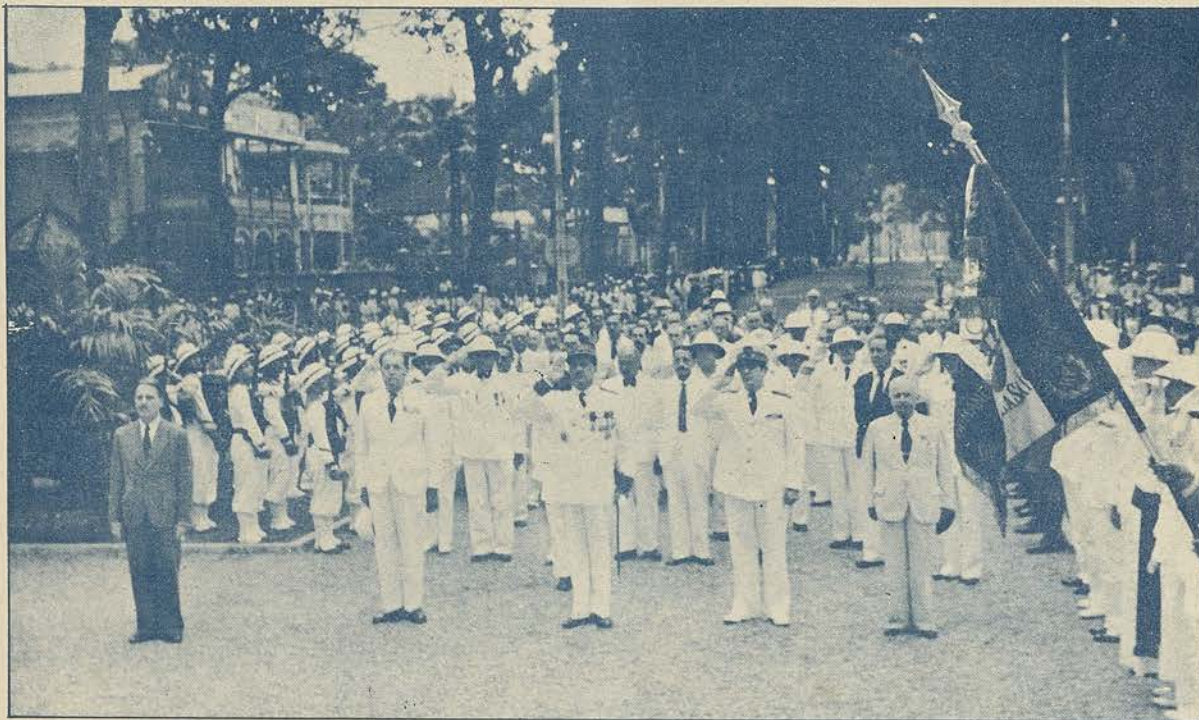
Ci-dessus. — Les deux Monuments aux Morts fleuris de gerbes.

De gauche à droite :
 L'Amiral DECOUX.
 M. Pierre DELSALLE.
 Le Général MARTIN
 Le Général SUMITA.

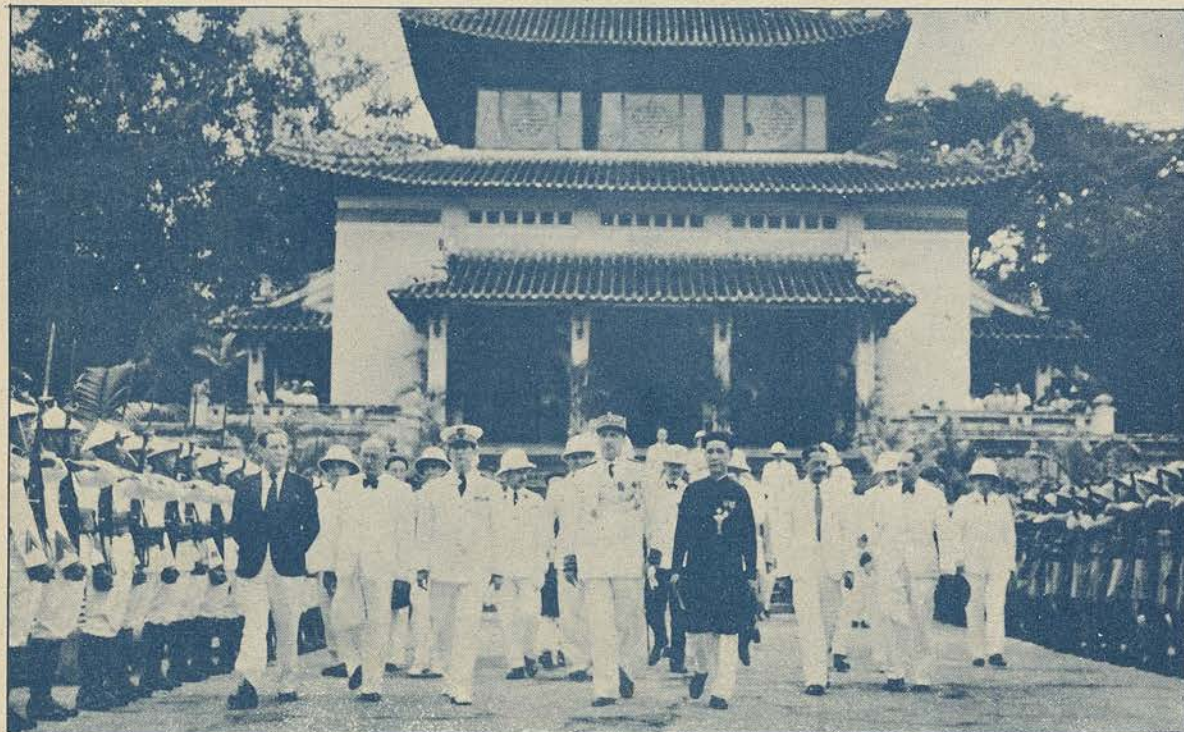


LE 11 NOVEMBRE A SAIGON

Devant le Monument aux Morts...



... et au Temple du Souvenir annamite



La tournée du Gouverneur Général

A Phu-Tho...

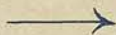


Photo Vu-van-Lai



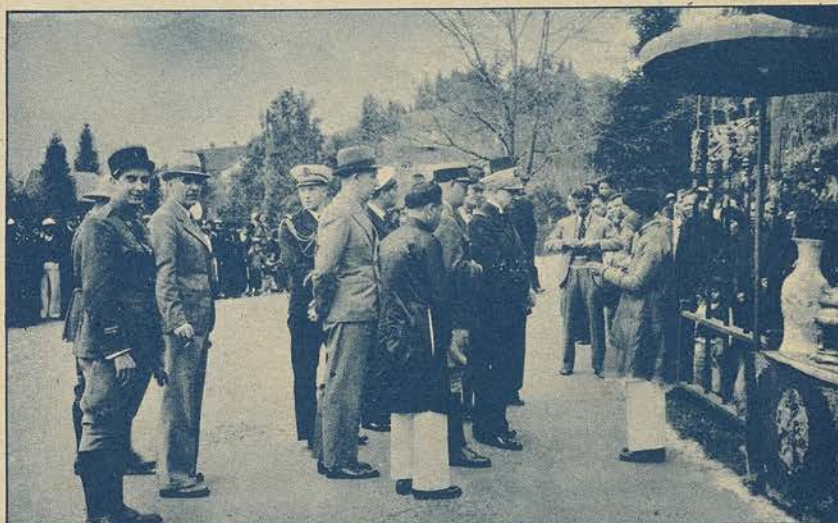
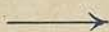
Photo Vu-van-Lai

A Yên-Bay...



Vénus Photo

A Chapa ...



La tournée du Gouverneur Général



Chapa ↑

↓ Lao-Kay



Photos Gouvernement Général

La tournée
du
Gouverneur Général

Costumes Mans..... →



..... à Chapa

LE TRAVAIL, LA FAMILLE, LA PATRIE

par NGUYEN-VIET-NAM.

Telle est la devise que la France, dans son effort de renaissance, de reconstruction, inscrit au fronton du nouvel édifice national. Tels sont les signes sous lesquels le Maréchal Pétain entend placer l'œuvre de son Gouvernement.

Pour nous, Annamites, ces mots d'ordre ne peuvent nous laisser indifférents. Je dirai plus, ils sont nôtres depuis bien longtemps, tant ils se rapprochent des quatre devoirs essentiels énumérés par Confucius : *Tu, Tê, Tri, Binh*, c'est-à-dire le perfectionnement individuel, l'organisation de la famille, le Gouvernement du pays, la pacification de l'Univers.

A travers les siècles et les continents, une même élévation de pensée inspire les directives du grand philosophe dont l'influence morale est encore si vivace en notre pays, et celles du grand Soldat et homme d'Etat qui entend régénérer la France. N'est-ce point là une nouvelle marque du commun destin de la France et de l'Annam ? Ne devons-nous pas, nous aussi, méditer sur ces principes, et reconnaître que comme la France, nous avons trop tendance à les oublier.

Le travail doit être à la base de notre vie. En France il peut seul permettre de réparer les destructions de toutes sortes causées par la guerre. En Indochine, nous ne subissons que les conséquences indirectes du fléau, en particulier les perturbations de la vie économique. Nous ne pourrions en compenser les effets que par un travail acharné, qui s'impose à tous les Annamites, dans tous les domaines.

Ouvriers et agriculteurs doivent travailler pour produire plus, industriels et commerçants doivent travailler pour suppléer par de nouvelles activités à celles que les circonstances paralysent. Mandarins et fonctionnaires doivent travailler parce que la tâche du Gouvernement est devenue plus lourde et plus complexe.

L'effort donc s'impose à tous, non seulement sur le plan professionnel mais sur le plan familial.

La France a cruellement souffert du relâchement des liens familiaux. Chez nous, certes, le mal n'est pas aussi grand, car les traditions sont restées fortes, et la famille, cellule de base de notre organisation sociale, a conservé sa puissance. Pourtant, on a pu constater dans la jeunesse annamite une tendance à secouer ce joug, à considérer comme faisant partie d'un ordre périmé, cet effacement de l'individu devant la famille, cette autorité paternelle qui ne s'éteint pas à la majorité de l'enfant mais se prolonge durant toute la vie du père.

Que la jeunesse impatiente prenne garde et ne verse point dans cet individualisme excessif qui a fait tant de ravages en France. Sâchons conserver de nos traditions familiales ce qui a jusqu'ici constitué pour nous un élément de stabilité et de paix sociale.

Et si, comme l'a dit Barrès, ce sont les liens de famille qui nous attachent au sol natal et inspirent le patriotisme, en servant la famille nous servirons la Patrie.

Le patriotisme est chez les Français une vertu reconnue. Dans des circonstances difficiles elle leur a donné la victoire. Dans la défaite, elle leur donne la foi et le courage de lutter pour des jours meilleurs.

Souhaitons donc de voir le patriotisme annamite donner de semblables effets. Qu'il nous empêche d'oublier que nous sommes encore trop faibles pour défendre nous-mêmes notre pays, et qu'il nous encourage à travailler pour faire disparaître cette faiblesse. La France nous aide dans cette tâche et sa protection doit nous permettre de l'accomplir à l'abri des convoitises étrangères.

Travail, Famille, Patrie, devise de la France nouvelle. Qu'elle soit aussi celle des jeunes générations du Vieil Annam !

QU'EST-CE QUE L' "AUTONOMIE DOUANIÈRE" DE L'INDOCHINE ?

par PAUL RENON.

Jusqu'à ces derniers temps, le régime douanier sous lequel vivait l'Indochine depuis 1928 était le régime dit « de l'assimilation » : le territoire de la colonie était « assimilé » à celui de la Métropole en ce sens que ses produits entraient en France en franchise, sans être soumis à aucun droit d'importation ; réciproquement, les produits français étaient admis librement en Indochine.

L'Indochine n'était pas seule dans ce cas. Madagascar, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, étaient également des colonies « assimilées ». En revanche, la Nouvelle-Calédonie, l'A. O. F., le Maroc, l'A. E. F., la Tunisie vivaient sous des régimes spéciaux.

L'assimilation n'était d'ailleurs pas absolue, et sa portée était atténuée par diverses exceptions à la règle : par exemple, des contingentements limitaient l'entrée en France des sucres, des rhums, des tapis végétaux en fibre de coco provenant d'Indochine. L'importation de nos riz et de nos maïs a été menacée, à certains moments, de mesures analogues.

Quant aux échanges de l'Indochine avec l'étranger, ils étaient réglés par les traités passés par la France quand le texte même de ces traités en prévoyait l'application aux colonies françaises. Certaines conventions particulières — celles de 1930 et 1935 avec la Chine, de 1932 avec le Japon, de 1937 avec la Thaïlande — ont prévu des dispositions spéciales à l'Indochine.

Ce système, qui conduisait directement à « assimiler » l'économie de la colonie à l'économie métropolitaine et impériale, avait ses défauts : il manquait de souplesse, il enfermait une économie jeune dans le corset impérial, il freinait son évolution, il entraînait quelques frictions entre les producteurs français et les producteurs locaux, il dressait d'assez fortes barrières entre le marché indochinois et les marchés d'Extrême-Orient. Tout cela a été dit maintes fois, et n'est pas sans vérité. Mais il faut reconnaître aussi qu'il a permis à l'économie indochinoise de trouver dans l'Empire un client fidèle aux heures mauvaises, et, grâce à lui, de sortir de la crise sans y laisser trop de plumes.

Quoi qu'il en soit, les circonstances se sont chargées de faire modifier ce régime. Les entraves apportées par guerre et blocus à nos communications maritimes avec l'Europe ont rendu nécessaire un relâchement des liens d'assimilation. Un premier pas a été fait dans ce sens par la loi du 28 août 1940, qui permet aux pouvoirs locaux — à titre provisoire, d'ailleurs, et sauf ratification ultérieure — d'apporter eux-mêmes de sérieuses dérogations à la réglementation douanière en vigueur.

Par exemple, c'est en vertu de ce texte qu'au mois d'octobre ont été diminués ou même supprimés les droits d'entrée sur des produits de première nécessité (beurre, margarine, graisse végétale, vins) et sur des matières premières destinées à l'industrie locale (malt, houblon).

Cette loi du 28 août 1940 avait encore des inconvénients : les producteurs étaient laissés dans l'incertitude sur la durée des nouveaux tarifs, le contrôle et l'action de la Métropole sur ceux-ci se trouvaient provisoirement supprimés, etc... Aussi une nouvelle loi est-elle intervenue le 15 octobre. Ses dispositions sont particulièrement importantes.

Après avoir abrogé, à compter du 31 décembre 1940, la réglementation douanière antérieure de l'Indochine, la loi précise que cette colonie jouira de l'autonomie douanière à partir du 1^{er} janvier 1941, et dans les conditions suivantes :

« Des décrets, contresignés par le Ministre compétent « et pris sur la proposition du Gouverneur Général de « l'Indochine, détermineront chaque année avant le 15 « décembre, pour l'année suivante, d'une part la liste des « produits originaires de France et d'Algérie qui seront « admis en franchise de droits de douanes en Indochine, « d'autre part la liste des produits originaires d'Indochine « qui seront admis en franchise de droits de douanes en « France et en Algérie. »

Un régime analogue sera mis en vigueur pour les relations commerciales entre l'Indochine et les autres colonies françaises et territoires africains sous mandat. De même, et selon la même procédure, sera déterminée « la « liste des produits de chaque pays étrangers qui pourront « être admis en franchise en Indochine en contre-partie « des avantages similaires que les mêmes pays accorderont aux marchandises originaires d'Indochine. »

Ces mots montrent clairement ce qu'il faut entendre par l'« autonomie douanière » qui vient d'être accordée à l'Indochine.

Certaines personnes ont cru un peu vite que la colonie serait désormais maîtresse de fixer à sa guise les tarifs douaniers, et de prendre elle-même sa propre réglementation douanière. Cette interprétation n'est guère qu'un contre-sens sur le mot « autonomie ».

L'Indochine, sans doute, aura son mot à dire, en ce sens que les décrets prévus par la nouvelle loi auront pour bases les propositions du Gouverneur Général. Mais ces propositions ne seront pas nécessairement adoptées, et c'est la Métropole qui, en application de ses droits souverains, se réserve le soin de décider et de légiférer.

Il y a « autonomie », à partir du 1^{er} janvier, en ce sens que l'Indochine sera dès lors détachée du système douanier impérial, et qu'elle se trouvera placée sous un régime qui lui sera propre et particulier, un régime « autonome ». Celui-ci tiendra donc compte des nouvelles conditions géographiques que créent pour la colonie les difficultés de ses communications maritimes avec l'Occident, le régime antérieur, celui de l'« assimilation », exigeant avant tout, pour pouvoir jouer, le libre usage des routes de la mer.

LA SEMAINE...

... EN INDOCHINE

Après la grande et belle manifestation de masse au cours de laquelle le Cambodge avait indiqué avec évidence son attachement indéfectible à la Patrie française, le Laos vient à son tour d'exprimer sans ambiguïté son loyalisme total. Un loyalisme profond, sincère, produit, non pas seulement de circonstances politiques, géographiques ou économiques, mais aussi d'une vie commune déjà longue ; d'un passé de peines et de fiertés partagées sans réticences qui ont lié à jamais le Laos au reste de l'Union Indochinoise. Ceci met en valeur le caractère sacré de l'unité française en Indochine.

Le Laos est de tous les pays de l'Union celui qui possède la plus grande superficie mais aussi le plus petit nombre d'habitants : ses peines ne nous paraissent que plus émouvantes et plus dignes d'attention.

Devant la menace d'une nation voisine la nonchalance laotienne s'est réveillée. Elle avait dédaigné les théâtrales campagnes de la presse thaïlandaise, la violence de ses énervements, sa tendance à la polémique. Elle avait conservé son calme et sa dignité qui sont une marque de confiance dans la force française. Elle a répondu à l'occasion de la fête du Grand Serment.

Le Laos a en effet saisi cette cérémonie rituelle qui attire chaque année grand concours de foule sur les rives du Mékong pour affirmer avec la solennité désirable ce qu'il pense et ce que son cœur ressent.

A la sortie de la pagode de Sisaket, le Résident Supérieur, M. Touzet, invité par les communautés laotiennes et annamites, se rendit avec le cortège officiel au cercle laotien. Dans les rues, la foule grossie par l'apport des villages voisins attirés par le Grand Serment, criait : « Vive la France », « Vive le Laos français ». De nombreuses allocutions prononcées à cette occasion par différentes personnalités laotiennes et annamites précisèrent l'attitude du Laos, sa foi en la France, sa fidélité dans le présent comme dans l'avenir. A quoi le Résident Supérieur répondit avec fermeté en affirmant en même temps que la volonté de paix de la France, celle de défendre le pays contre toute intervention étrangère.

Que l'on sache au dehors discerner à travers les discours, le sens profond de l'attachement laotien. Petit peuple doux, isolé derrière une chaîne de monts annamites, le Laos s'est habitué au silence qu'engendre la tranquillité. Silence ne veut pas dire résignation. Rien de plus touchant donc que ce vœu unanime d'un peuple, d'une population, d'une ville. Rien de plus sacré aussi. Rien qui confirme davantage l'unité de la France et de son Empire, liées par un destin commun, des gloires et des misères communes. Ce petit exorde laotien nous amène à considérer avec objectivité les relations avec la Thaïlande. Une note de l'A. R. I. P. a dit, il est vrai, tout ce qu'il fallait dire : les prétentions territoriales des Thaïlandais sur certains territoires laotiens situés sur la rive droite du Mékong, seraient la monnaie d'échange pour la ratification du pacte de non-agression signé à Bangkok le 12 juin 1940 entre la France et la Thaïlande. On connaît la réponse à ces revendications.

On ne peut s'empêcher d'être surpris par la curieuse attitude de notre voisin, paisible nation jusqu'au 12 juin qui, subitement au lendemain de l'armistice grince des dents et profère son insatisfaction.

Qu'y a-t-il eu de changé depuis ? On ne sait trop. La Thaïlande (terre libre) continue à nous séparer de la Birmanie ; ses 13 millions d'habitants continuent à voisiner avec les 25 millions d'êtres de la péninsule indo-

chinoise française, sans que le cours des fleuves en ressent le moindre trouble, sans que la tranquillité réciproque des hommes subisse la moindre atteinte. Alors ? alors il faudrait admettre que la Thaïlande estime l'occasion favorable de la défaite française pour revendiquer elle aussi avec une conviction peu convaincante pour nous. Il suffit d'ailleurs de lire le communiqué pour définir notre attitude : « Bien que la situation ne présente pas un caractère d'extrême gravité, la plus grande vigilance s'impose et les autorités militaires de l'Indochine ont pris les dispositions utiles en vue de parer à toutes éventualités. Le calme règne dans les pays limitrophes de la Thaïlande, et tout récemment, la population cambodgienne, puis la population laotienne ont tenu, par d'imposantes manifestations, à témoigner leur loyalisme ainsi que leur confiance en la Nation protectrice. »

Parmi les événements de la semaine nous ne pouvons manquer de signaler l'arrivée à la Colonie d'environ 200 réfugiés de la Nouvelle-Calédonie. L'île est passée, aux forces du général De Gaulle dans les conditions que l'on sait, avec l'appui militaire anglais, avec l'appui de l'argent anglais. Tous les non-convaincus ont été expulsés dans les vingt-quatre heures de l'île du Pacifique. Les quotidiens ont publié tout au long les conditions de la mainmise anglaise sur cette colonie. Nous estimons inutile d'y revenir : les impressions que donneront et que donnent déjà les évacués sont édifiantes quant à la façon dont le général De Gaulle entend poursuivre la lutte contre l'Allemagne. Celle-ci menaçait-elle donc vraiment Nouméa ?

Incidents de frontière de la semaine : deux villages du 3^e territoire militaire attaqués et pillés. Malunkha et Talung à 55 kilomètres au N.-N.-E. de Hagiang. Des éléments des troupes du poste de Dong-van ont balayé la nombreuse racaille, navrant pas mal de réguliers et irréguliers, et poussant le reste la baïonnette dans les reins de l'autre côté de la frontière.

A Keng-lun, dans le 4^e territoire militaire, à quelque 90 kilomètres au Nord-Ouest de Laichau, rencontre entre partisans et pirates chinois les 8 et 11 novembre. Repoussés avec pertes et fracas, les Chinois ont repassé la frontière fortement diminués en nombre et en matériel. Deux partisans tués.

Autre fait de la semaine intéressant l'Indochine : la mort du marquis Barthélemy, créateur du Camranh. Il s'est éteint sans connaître le destin de cette baie magnifique en qui il avait mis tous ses espoirs et une grosse part de sa fortune.

... EN FRANCE

L'hiver est venu en France depuis bientôt deux mois. Cet hiver sera sans précédent dans l'histoire de notre Patrie. Sans doute nous avons eu des pages sombres à la suite de revers antérieurs, mais jamais les heures de cette saison ne s'étaient présentées sous un aspect aussi mélancolique. Ceux qui ont vécu dans le Nord ou dans l'Est connaissent les rigueurs de l'hiver de ces contrées. Ils savent combien sont pénibles les mois sous la neige, la pluie, le verglas, la gelée. A ces rigueurs sont venues s'ajouter celles de l'occupation, les difficultés du ravitaillement, le rationnement. Nombre de familles n'ont pas encore rejoint les foyers qu'elles occupaient primitivement. Enfin, du fait de la guerre anglo-allemande, les bombardements de villes et de ports

français continuent, pendant que près de deux millions de prisonniers souffrent de l'isolement dans les vastes camps de concentration où la loi du vainqueur les a réunis. Certes, à l'appel du Chef de l'Etat, toutes les bonnes volontés se sont mises à l'œuvre pour venir au secours de toutes les misères. Dans toute la France en plein travail de reconstruction sociale et matérielle, les hommes se sont donné pour but de rompre avec leurs habitudes d'égoïsme en venant en aide à leurs semblables. N'est-ce pas cette cohésion dans le malheur qui symbolise à présent l'unité française ? N'est-elle pas émouvante cette solidarité dans l'amertume du revers, que montre à présent le peuple de France ?

Malgré quatre mille lieues marines de distance, l'Indochine n'est pas restée insensible à cette détresse momentanée de la Mère-Patrie. Elle n'a du reste pas attendu l'appel émouvant de Chef de l'Etat pour s'engager à fond dans la voie des sacrifices. Les organisations charitables de la Colonie, sans ignorer que la Colonie a aussi ses pauvres, multiplient leurs efforts pour apporter une aide substantielle, massive, à nos compatriotes. En dépit des heures difficiles que nous traversons nous-mêmes, les actifs Comités de la Croix-Rouge font preuve d'une générosité et d'une ingéniosité touchantes. Saïgon annonce une vente de charité pour le 30 novembre. Phnom-penh une autre journée pour le 15 décembre. Ces efforts sont d'autant plus méritoires qu'ils sont effectués avec des moyens de fortune. On nous assure cependant — et nous avons tout lieu de le croire — que les journées organisées dans le Sud seront fructueuses. Comment du reste ne pas être ému jusqu'aux fibres les plus profondes de notre cœur à cet appel : « Français, l'hiver sera rude, rude pour les prisonniers de guerre, rude aussi pour tant de populations civiles cruellement éprouvées par la guerre et ses suites. Notre cœur se serre à la pensée des souffrances dont les uns et les autres sont menacés. Mais il ne suffit pas de les plaindre ; il faut les aider et les défendre contre la rigueur du froid.

« Faites donc de suite — et largement — tout ce que nous demandons pour eux.

« Vous réunirez les couvertures, les chaussures, le linge, les sous-vêtements, les chandails, en un mot, tous les effets, même les plus usagés. Vous les remettrez aux équipes de jeunes gens qui passeront à cet effet devant vos demeures. On attend votre don ; l'hiver lui n'attend pas.

« Le service des prisonniers de guerre, aidé par le Comité National d'assistance et de la Croix-Rouge française, acheminera, en accord avec les autorités allemandes, les vêtements destinés aux camps de France et d'Allemagne.

« Le Secours National aura la large part que réclament les réfugiés, les chômeurs, les indigents. Agissez rapidement. Il faut qu'avant la fin de novembre, tous les Français soient à l'abri. Il faut que nos fils en captivité puissent éprouver l'affection de la Nation toute entière, la sollicitude collective qui veille sur eux. Il faut que ceux qui n'ont pu regagner leur foyer ou qui souffrent près du foyer détruit, ceux aussi que la guerre a privés de toutes leurs ressources sentent également le souffle de solidarité et d'entraide qui doit, au cours du mois, avoir assuré la santé et la vie à des centaines de milliers de Français et de Françaises. »

L'Indochine saura montrer qu'elle participe vraiment à la peine de la France.

★★

Ces préoccupations d'ordre matériel ne sauraient nous faire oublier la position de la France et celle de son Empire.

Les pourparlers continuent entre Paris et Vichy. Pourparlers longs que l'opinion française commente sans humeur mais avec quelque impatience : « Les Français sont

un peuple éminemment sensible, ils ont les nerfs à fleur de peau — écrit l'*Action Française* qui s'attache à démontrer la nécessité de patienter. On ne le répètera jamais assez, nous sommes soumis à des nécessités qu'il n'est pas en notre pouvoir d'éluder.

« Regardons la vérité en face, si dure soit-elle : c'est le seul moyen d'éviter des déceptions qui risqueraient d'être terriblement démoralisantes. Nous avons commencé à payer. Nous n'avons pas fini. La note définitive ne nous a pas été présentée encore. Disons bien qu'elle sera lourde. Si telles ou telles conversations parviennent à l'alléger, tant mieux, mais ne nous berçons pas trop d'illusions à cet égard.

« La guerre continue à sévir. Personne n'est en mesure de faire des prévisions sérieuses sur son évolution future. Un monde s'écroule, un autre est peut-être en gestation. Sur ce sol mouvant qui tremble comment à l'heure présente bâtir quoi que ce soit de solide ? On avance à tâtons dans l'obscurité où n'apparaissent encore que de vagues lueurs. »

En partageant cette invitation à prendre patience, nous ne pouvons pas ne pas comprendre l'état d'âme de nos compatriotes. Mais ces derniers ne savent-ils pas déjà que tout ce qui peut être fait pour adoucir leur sort a été envisagé ?

Une douloureuse nouvelle nous vient hélas, de Lorraine où les autorités allemandes ont invité les habitants de langue française à opter entre leur transfert en Pologne ou le départ vers la France occupée. Les Lorrains ont choisi la France.

Dans l'Empire, les forces du général De Gaulle continuent leur action contre le Gabon après leur mainmise sur l'A. O. F. et le Cameroun. C'est sans doute ce que le général De Gaulle appelle lutter contre l'Allemagne. Nous avons écrit dans cette revue ce que nous pensions de l'équipée de l'ex-sous-secrétaire d'Etat à la guerre du ministère Reynaud. Nous avons dit que dans son attitude d'origine — la continuation de la lutte contre l'Allemagne — il avait pu rallier à lui des énergies françaises. Mais à qui fera-t-on croire à présent que cette provocation à la dissidence, ces bombardements, ces blocus anglais de territoires africains et d'île du Pacifique ont pour mobile la lutte contre l'Allemagne ? Quels Français le général français De Gaulle pourra-t-il convaincre, que la guerre fratricide contre les Français du Gabon est la continuation de la guerre contre l'Italie et l'Allemagne ? Alors que son action actuelle n'aura pour résultat que la division des Français et l'amputation de certaines parties du domaine colonial français. A qui fera-t-il croire que la raison économique, le change anglais, le fret anglais, n'ont pas constitué la base du chantage destiné à rallier les millions de Français fidèles aux centaines de Français libres ? Au nom de qui parle M. le général français De Gaulle dont la solde est en livres sterling et dont les hommes tuent leurs frères de sang et de race avec des armes et des munitions anglaises ?

A la vérité nous avouons préférer la brutalité d'un Churchill ou d'un Alexander à l'étiquette patriotique du général De Gaulle.

... EN EXTRÊME-ORIENT

Peu de changements dans le Pacifique. Si pourtant. Le Japon et les Indes Néerlandaises semblent être parvenus à un accord sur les livraisons de pétrole. Java livrerait un contingent annuel de 2 millions de tonnes de pétrole brut au Japon.

En même temps les Anglais réalisent le commandement unique en Extrême-Orient. Désormais le Maréchal de l'Air, Sir Robert Brooke Popham aura la haute main sur les forces aériennes de Malaisie, de Birmanie, de Hongkong et de Chine.

La route birmane sur laquelle le silence commençait à se faire vient de subir à nouveau un bombardement par les forces de l'aviation navale japonaise.

Relativement aux négociations économiques avec le Japon, la nouvelle nous vient que la mission française au Japon sera dirigée par M. René Robin, ancien Gouverneur Général de l'Indochine. M. Robin aura rang d'ambassadeur extraordinaire en mission. Cette nouvelle qui intéresse directement la Colonie réjouira tous les Indochinois qui auront connu le chef énergique qu'était l'ancien Gouverneur Général. Son rappel à l'activité — c'est le second — montre la faveur dont il jouit auprès du gouvernement, faveur qu'il doit uniquement à ses qualités d'homme et de réalisateur.

Les aspects de l'affaire de Chine montrent l'incertitude de la lutte. Nanning et Yamchow ont été, on le sait, évacués par les Japonais, ces localités n'ayant plus pour eux de valeur stratégique.

Enfin dans le Pacifique où s'opposent tant d'intérêts, le front commun anglo-américain semble se concrétiser peu à peu au fur et à mesure des pourparlers.

... DANS LE MONDE

Le Monde, hors la France, son Empire et l'Extrême-Orient est en pleine effervescence.

Tandis que l'Angleterre se prépare à une guerre de plusieurs années, Sir Neville Chamberlain meurt à l'âge de 71 ans après une maladie qui ne laissait aucun espoir. L'image de l'homme d'Etat anglais restera indissolublement liée au pèlerinage aérien qu'il réalisa pour la première fois à Munich. Fervent apôtre de la paix, Chamberlain n'a pas eu l'énergie nécessaire pour conduire son pays dans la guerre. Dernier d'une très brillante lignée d'hommes d'Etats anglais, il est mort dans l'anxiété du sort de son pays et ses derniers soupirs furent étouffés par le bruit sourd des éclatements de bombes.

En Egypte, Hassan Sabry Pacha, premier ministre, meurt subitement le 14 courant alors qu'il lisait devant les chambres assemblées le discours du trône. Il n'était pas de ceux qu'une entrée en guerre de l'Egypte aux côtés de l'Angleterre enthousiasmait.

Sur les fronts méditerranéens, la lutte semble se poursuivre à l'avantage des Grecs, alors que le monde s'attendait à voir les armées italiennes enfoncer tout devant elles en quelques jours.

Tarente semble avoir été un succès des Anglais. Ceux-ci auraient démolé trois cuirassés et deux ou trois croiseurs de moyen tonnage. Si les Anglais disent la vérité, les Italiens auraient subi un véritable désastre naval. Le *Littorio Veneto* est une unité neuve de 35.000 tonnes portant huit canons de 381 mm. ; les deux *Cavour* sont deux cuirassés refondus avec douze canons de 320 et une puissance de 75.000 CV. leur donnant près de 30 nœuds à pleine puissance. Enfin trois navires de 5.000 à 10.000 tonnes seraient parmi les victimes. A l'ancre dans un port, ces bâtiments offraient évidemment une cible magnifique aux avions torpilleurs de l'*Ark-Royal* et de l'*Illustrious*. On se souvient qu'en 1914 pareille tragique mésaventure faillit survenir aux croiseurs de bataille *Invincible* et *Inflexible* surpris par le *Scharnhorst* et le *Gneisenau* au mouillage des Falkland. Seulement l'amiral von Spée épouvanté par la vue des mâts tripodes des navires anglais prit le large, ce qui causa sa perte !

Les entretiens Molotov-Hitler

On ne saisit pas encore très exactement la portée, qui doit être grande, de ces entretiens. Il est vraisemblable d'admettre que les rapports nippon-soviétiques ont dû être évoqués au cours des conversations de Berlin.

Bien qu'il soit nécessaire d'être circonspect dans ses pronostics, il semble dès à présent admis que ces échan-

ges de vues ne constituent pas pour l'Angleterre et l'Amérique un succès diplomatique.

L'Irlande prend des mesures de précaution contre une entreprise britannique possible dans ses ports de l'Ouest. Pendant ce temps la bataille aérienne et sous-marine fait rage. Coventry, centre industriel et métallurgique anglais vient de subir un effroyable bombardement aérien. Mille bombes de 500 kilos ont été lancées par 500 avions allemands malgré une D. C. A. extrêmement active. Les Anglais ont reconnu que de gros dommages avaient été causés, et que plus de 1.000 personnes ont été tuées.

L'Amérique intensifie toujours son aide à la Grande-Bretagne mais celle-ci paraît handicapée dans ses transports maritimes.

Facteur favorable aux Anglais : la terre tremble en Roumanie. Conséquence du cataclysme : les dégâts causés aux puits de pétrole ralentiront considérablement la production pendant un mois.

Telle semble, dans le chaos universel, l'image de cette semaine de guerre. L'image est bien triste.

LA VIE INDOCHINOISE

L'Université en deuil.

La science française a été mise en deuil par la disparition du géographe Jules Sion, mort le 4 juillet 1940, à Montpellier où il honorait depuis vingt-huit ans la chaire de géographie de la Faculté des Lettres, devenue de son fait centre de rayonnement par l'éclat de ses travaux, par les succès des élèves qu'il y formait. L'Indochine s'associera à ce deuil : nombreux sont ici, dans le corps professoral, ceux que Jules Sion a initiés à la géographie ; plus nombreux encore ceux qui admirent sans réserve l'étonnante synthèse que, sans venir en Asie, ce maître a donné de l'Extrême-Orient et de l'Indochine dans les deux tomes de la collection Colin consacrés à l'Asie des Moussons. On a souvent regretté ici qu'un esprit aussi lucide et aussi pénétrant n'ait jamais bénéficié d'une de ces innombrables missions dont le budget indochinois fut si souvent grevé au profit purement particulier de savants moins authentiques.

Jules Sion est mort à la tâche, à soixante-et-un ans, usé par le labeur. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé d'histoire de la célèbre promotion Thomas, Mantoux, Yver, il avait été l'élève préféré de Vidal de Lablache et on peut dire qu'il était l'héritier de sa pensée et de sa méthode. Aussi bien toutes les œuvres de Sion sont-elles devenues classiques : sa thèse sur les paysans de Basse-Normandie, son petit livre sur la France Méditerranéenne sont du type des ouvrages qui ne passeront pas et restent parmi les témoins les plus originaux et les plus expressifs de la conception française de la géographie humaine.

Mort au champ d'honneur.

M. Dennerly (Robert-Alfred), professeur titulaire à l'Ecole Supérieure de Droit de Hanoi, est mort au champ d'honneur le 24 septembre 1940.

M. Dennerly était né le 24 février 1912, à Lille, département du Nord. Reçu au concours d'agrégation de droit, il fut institué agrégé des Facultés de Droit des Départements et détaché en Indochine, pour compter du 20 janvier 1938, pour exercer les fonctions de Professeur à l'Ecole Supérieure de Droit de Hanoi.

Lieutenant de réserve, mobilisé le 4 décembre 1939, M. Dennerly a trouvé la mort au cours des affaires qui se sont déroulées dans la région de Langson du 22 au 25 septembre.

Le Roi Proscrit.

Je viens de lire l'ouvrage où M. Marcel Gaultier resuscite des ombres à peine effacées par cinquante années d'histoire d'Annam. M. Gaultier est loin d'être un inconnu pour les lettres indochinoises. Nous lui devons en particulier *Gia-Long* et *Minh-Mang* où les physionomies des Empereurs furent évoquées avec clarté, précision, émotion. Nous lui devons aujourd'hui le *Roi Proscrit*. Sans nous attacher comme le savant critique de *L'Avenir du Tonkin* aux détails de dates nous rechercherons davantage l'intérêt que cet ouvrage suscite auprès du public indochinois qui lit, commente, apprécie.

Nous tenons la formule adoptée par l'écrivain pour bonne. Entre l'aridité de l'aide-mémoire, indique du reste M. Gaultier, et l'aridité du travail d'érudition, il y a place pour une forme où le roman n'exclue pas la vérité historique et l'exactitude des dates et des lieux, où l'histoire vraie ne rebute pas le lecteur.

J. D.

La France devant son destin.

MM. Maurice Bernard, J.-J. Cendrieux, Raoul Serène, viennent de recueillir en un substantiel document de 150 pages un ensemble de textes, d'articles de presse relatifs aux heures historiques de juin 1940. « Ayant, dès les sombres journées de juin, disent-ils, tenté d'éclairer l'opinion saïgonnaise à ce sujet, nous avons cru pouvoir reprendre l'essentiel des textes que nous avons publiés alors à cet effet ».

Ces documents sont plus qu'intéressants, ils sont utiles. Non seulement par les trois actes constitutionnels fondamentaux, mais aussi par les différents discours prononcés par le Maréchal Pétain depuis le 17 juin 1940, avant l'armistice jusqu'au 10 octobre dernier. Certes, il est encore prématuré d'écrire une histoire complète de la guerre et de ses conséquences immédiates. Il n'est cependant pas prématuré d'en préparer les éléments : que ceux-ci fassent partie de documents officiels ou de témoignages de l'opinion publique. L'ouvrage de MM. Bernard, Cendrieux et Serène qui recherche objectivement ce but aura également contribué à éclairer les esprits sur la fidélité et la loyauté de l'Indochine à la Mère-Patrie. Et ceci mérite en effet qu'on y insiste.

L'intérêt indochinois de ce témoignage est donc grand. Il met de la lumière sur bien des ombres. Il aide à comprendre bien des situations confuses. Il effleure enfin le problème franco-anglais. Les auteurs écrivent du reste à son sujet : « Le conflit franco-anglais ayant pris une allure de procès, il paraît vain de prétendre l'examiner sans reproduire de nombreuses pièces, des preuves aux témoignages et du réquisitoire à la plaidoirie.

« Comme nous en sommes persuadés, nous nous réservons de présenter d'ici peu au public indochinois une brochure entièrement consacrée à cette question fondamentale. »

Nous lirons le document annoncé avec le même intérêt que nous avons prêté à celui qui vient d'être publié.

H. B.

Bulletin trimestriel des Associations d'Aide Mutuelle et d'Assistance sociale au Tonkin.

Il est superflu de rappeler les multiples activités sociales de ces organismes, les services qu'elles rendent. Il nous paraît utile de citer un extrait du discours prononcé par S. E. Hoang-trong-Phu à l'Assemblée générale du 26 mai 1940 : « je constate avec satisfaction que l'œuvre de vie et de paix qu'est l'Assistance sociale ne cesse de se développer en terre tonkinoise, pour le plus grand bien des malheureuses victimes d'un sort implacable.

« La lecture des rapports des Associations provinciales

est édifiante à cet égard. La majorité d'entre elles ont une situation financière satisfaisante et ont rendu des services appréciables à la population. »

« Pour nous en tenir à quelques exemples, signalons que l'Association de Bacninh voit le montant des cotisations de 1939 augmenté de 1.060 piastres par rapport à 1938, que ses salles de consultations gratuites, son atelier-école sont très fréquentés. L'Association de Bacgiang a créé des chantiers de misère pour les chômeurs du Haut-Yên-thé, un ouvroir pour confectionner des vêtements chauds destinés aux soldats. Celle de Caobang a son bureau de placement des chômeurs, sa Maison des pauvres, sa Cité ouvrière. A Hadong on a dépensé pendant l'année écoulée 2.211 \$ 20 pour les colons de Mau-a (Yênbay) et 1.215 piastres pour les sinistrés ; à Haiduong 1.055 piastres ont été distribuées en secours et subventions. L'Association de Hanam compte en 1939 693 membres contre 539 en 1938, soit 154 nouveaux adhérents. Celle de Phu-tho a construit trois nouvelles infirmeries rurales et celle de Phuc-yên, une pouponnière. L'Association de Namdinh s'occupe toujours de l'Hospice municipal, des villages de peuplement, des infirmeries rurales et celle de Kiénan apporte une aide efficace à l'Agriculture, à l'Elevage, à l'Artisanat... »

Le Problème Humain de l'Indochine

par Francisque VIAL

(Bulletin de l'Instruction Publique, Novembre 1940)

En dehors d'un intérêt administratif et pédagogique évident, cette excellente revue de la Direction de l'Enseignement comporte cette fois dans sa partie générale un hommage à Francisque Vial qui est aussi le compte rendu de son ouvrage *Le Problème Humain de l'Indochine*. Nous devons ce compte rendu et cet hommage à M. R. Tillard, professeur au Lycée Albert-Sarraut. C'est une fort remarquable et très complète analyse de « l'ouvrage non seulement le plus compréhensif et le plus neuf qui ait paru sur l'enseignement indochinois, mais aussi testament spirituel d'un honnête homme ».

« Malgré de trop explicables lacunes, l'œuvre accomplie, d'après M. Vial, mérite notre admiration. La diffusion de l'enseignement et tous les bienfaits intellectuels, moraux, sociaux qui en résultent, ont montré aux populations indochinoises que la France ne se proposait pas tant d'exploiter des richesses inertes que de promouvoir l'évolution humaine de peuples déshérités. Ceux-ci appréciaient les progrès de l'enseignement et c'est une des formes de notre activité coloniale dont ils nous savent le plus de gré. »

H. B.

Nos lecteurs nous écrivent.

A propos de nos préoccupations ménagères de la semaine dernière, une lectrice nous écrit ceci :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous nous avez parlé de papayes, de patates, de pommes de terre et de laitages. Je veux bien partager votre avis sur les patates en frites mais par exemple ne me parlez pas (sic) des papayes dont je n'arrive pas à m'accommoder. Encore si vous aviez mentionné les choux-choux et les asperges d'eau, je vous aurais compris, mais les papayes !...

Je vous signale en passant que les radis deviennent déjà rares et chers, mais qu'on peut les remplacer assez convenablement par des navets annamites. Les plus petits sont meilleurs que les gros.

Enfin puisque vous vous préoccupez pour une fois des ménagères, dites-moi, je vous prie pourquoi mon bép, que je crois honnête et de bonne foi, achète toujours tout plus cher que moi-même lorsque je vais faire le marché ? Je ne suis pas la seule à faire cette remarque. Nombre de mes amies se sont aperçues de cette anoma-

lie. C'est donc quelque chose de systématique et je serais curieuse de connaître l'origine de ce fait.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleurs sentiments.

Madeleine...

N. D. L. D. — Nous ne partageons pas du tout l'avis exprimé par M^{me} Madeleine X... dans cette lettre, tout au moins en ce qui concerne les papayes que nous trouvons exquises en remplacement de salsifis frits et au beurre.

Nous conseillons par ailleurs à notre lectrice d'essayer la banane verte en potage ou sous une autre forme et de nous donner ses impressions.

En ce qui concerne le dernier alinéa de sa lettre, nous estimons que le Comité de surveillance des prix est à même de donner une réponse précise sur le fait signalé.

Les négociations commerciales franco-japonaises.

La Mission économique japonaise dirigée par S. E. M. Matsumiya a procédé, depuis son arrivée à Hanoi, à de nombreuses conversations avec les représentants du Gouverneur Général de l'Indochine, groupés sous la haute autorité de M. Cousin, Inspecteur des Finances, Directeur du Contrôle Financier.

Ces entretiens se sont déroulés dans une atmosphère de confiance et de large compréhension mutuelle. Ils ont pour but de préciser les possibilités d'échanges futurs entre l'Indochine et le Japon afin de développer les exportations réciproques des deux pays, tout en maintenant une légitime protection aux intérêts de l'industrie et de l'artisanat local.

Les échanges de vues actuels sont le prélude à des négociations futures qui auront lieu à Tokio en vue de la conclusion d'un accord nippon-indochinois.

La troupe "Umejuma Gekidan" au Théâtre Municipal de Hanoi.

Le général Nishimura et l'Etat-Major de la Mission japonaise avaient dimanche 17 novembre convié les principales personnalités du Tonkin à assister à la première représentation de la troupe *Umejuma Gekidan*.

Les acteurs japonais dont la mission est de divertir les soldats japonais déclarèrent dans un court préambule :

« Nous n'avons rien emmené avec nous, ni maquillages, ni habilleurs, ni metteurs en scène, nous ne sommes que quatorze acteurs et devons faire face à tout. »

C'est d'ailleurs ce qu'ils firent avec succès.

Trois pièces étaient au programme :

La première, intitulée *Zembu Seishin Ijoari*, est une comédie innocente et naïve dont l'action se passe dans un asile de fous.

La deuxième, *Yamato Damashiri*, était destinée principalement à mettre en évidence l'esprit japonais.

Il s'agit d'une aventure survenue à un officier aviateur japonais, au cours d'une reconnaissance en avion, dans une région déserte du Sud de la Chine. En dépit de circonstances tragiques, l'officier réussit à maintenir intact le bon renom de l'armée japonaise ou plutôt de l'esprit nippon.

La troisième pièce intitulée *Onna Tenka* (Femme lionne), est une comédie écrite il y a quarante ans mais qui reste toujours d'actualité. La pièce cherche à démontrer, à l'aide d'exemples pris dans la vie courante du peuple nippon, que l'esprit et les mœurs du Japon ne changeront pas en dépit du temps.

Par ailleurs, *Onna Tenka* illustre les qualités de la femme japonaise, particulièrement l'obéissance proverbiale qu'elle manifeste à son mari.

Le public français, grâce au programme, put facilement suivre l'action de ces pièces, ce qui fait que la représentation connut tant auprès du public japonais que du public non japonais le plus brillant succès.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

ANNAM

— GENEVIÈVE-MARIE-FRANCE, fille de M^{me} et M. Lucien Farant, à Dalat.

COCHINCHINE

— ALFRED-EDMOND-ROGER, fils de M^{me} et M. Roche André, du Journal *l'Impartial*, Saigon (4 novembre 1940).

— HENRIETTE-YVONNE, fille de M^{me} et M. Raymond Le Moine de Margon, employé de commerce (6 novembre 1940).

— THANH-VAN, fille de M^{me} et M. Vo-khak-Thieu, directeur du journal *Chu-Nhat*.

— HUGHES-GASTON, fils de M^{me} et M. Léon Faciolle, commerçant à Saigon.

— MADELEINE, fille de M^{me} et M. Paul Mieng, quartier maître-mécanicien de la Marine nationale.

— RENÉ, fils de M^{me} et M. Roger Hung, assistant des plantations Michelin à Thudaumot.

— ARLETTE-GERMAINE-LUCIENNE, fille de M^{me} et M. Guy Boucho, sergent-chef d'Aviation à Cao-lay.

— MARIE-THÉRÈSE-HENRIETTE, fille de M^{me} et M. Etienne Fraissinet, contremaître de la F. A. C. I., Saigon.

— BERNADETTE-MICHELLE, fille de M^{me} et M. Maleros, directeur de plantation à Budop.

— AUGUSTE, fils de M^{me} et M. Louis Brette, mécanicien.

— JEANNETTE-CHANTAL, fille de M^{me} et M. Levénard, gendarme à Tay-ninh.

— JACQUELINE-MARIE, fille de M^{me} et M. Camille Brosillon, adjudant au 16^e R. I. C.

TONKIN

— STANISLAS-MARIE-JEAN-ANDRÉ, fils de M^{me} et M. Antoine Acquaviva à Hanoi (7 novembre 1940).

— SYLVESTRE-JEAN-YVES-RAYMOND, fils de M^{me} et M. Jacques-Emile Guillien, professeur à l'Ecole Supérieure de Droit (8 novembre 1940).

— ANNICK-ODETTE-MARIE, fille de M^{me} et M. Paul Machefaux, ingénieur principal des T. P. (10 novembre 1940).

— JEAN-CLAUDE, fils de M^{me} et M. Joseph Vasutek, directeur de la Maison Bata (10 novembre 1940).

— LAURENT-YVES, fils de M^{me} et M. Louis-Laurent-Yves Ollivier, maréchal des logis, annexe d'Artillerie (10 novembre 1940).

— PIERRE-ALAIN, fils de M^{me} et M. Constant-Alexis Joubert, sous-chef de bureau des Services civils (10 novembre 1940).

— CHANTAL-ERIKA, fils de M^{me} et M. Pierre-Joachim-Jean Michard, lieutenant de réserve mobilisé (11 novembre 1940).

— MARIE-THÉRÈSE, fille de M^{me} et M. Marc-Marie Cruciani, capitaine d'Etat-Major à Hanoi (12 novembre 1940).

— MARC-NICOLAS-MICHEL, fils de M. Jacques-Joseph-Charles Lamasse, rédacteur en chef de *l'Avenir du Tonkin* (12 novembre 1940).

— MICHEL, fils de M. Marcel Flori, capitaine et de M^{me} née Délie Yvonne (12 novembre 1940).

— SUZANNE, fille posthume de M. Jean-Madrice Guigon (décédé) et de M^{me} née Bui-Kien à Hanoi (13 novembre 1940).

Fiancailles.

CAMBODGE

— M. JACQUES LESPY, ingénieur à la Compagnie Schlumberger, avec M^{lle} GISELE PERPÈRE, fille de M^{me} et M. Georges Perpère, directeur de l'Agence de Battambang de la Banque de l'Indochine.

COCHINCHINE

— M. LUCIEN MIOUX, directeur de l'Assurance France-Indochine, avec M^{lle} GENEVIÈVE VIGIER-LATOUR.

Mariages.

COCHINCHINE

— M. NGUYEN-TAN-HIEN, fils de M. Tan-Duoc, ancien conseiller colonial, avec M^{lle} LE-KIEU à Sadec (11 novembre 1940).

TONKIN

— M. QUYNH, fils de S. E. Nguyễn-dinh-Quy, Tông-dôc en retraite, avec M^{lle} KOUAI-MUI-FONG, fille de M. Tché-Heng, chef de la Congrégation des Cantonnaires (17 novembre 1940).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

— M. PAUL HOARAU, riziculteur, avec M^{lle} BERTHE LE GALL à Tay-ninh.

— M. ELIE-AUGUSTE ROUBERT, maréchal des logis au 5^e R. A. C., avec M^{lle} DANG-CHINH.

— M. RENÉ DICKSON, directeur d'agence de publicité, avec M^{lle} YVONNE YELTNER.

— M. GEORGES-FRANÇOIS FROSSARD, lieutenant d'Artillerie coloniale, avec M^{lle} ALICE-MARGUERITE BOLLON.

— M. VINCENT FERRÉRO, sergent de réserve au 11^e R. I. C., avec M^{lle} LE-AN.

— M. JEAN-BAPTISTE BROUDEAU, caporal à la Compagnie des Télégraphistes coloniaux, avec M^{lle} JEANNETTE BODIN.

TONKIN

— PIERRE GUYOT, 2^e maître-mécanicien à Haiphong, avec M^{lle} CHIN-KIU-CHUSU.

— M. DOMINIQUE GUÉRINI, sous-brigadier des Polices municipales de Hanoi, avec M^{lle} MARIE-FRANÇOISE PELLONI.

— M. BERNARD-JULIEN CHARTOIS, caporal-chef radio, avec M^{lle} RAYMONDE SUSSINI.

Décès.

ANNAM

— M. FRANCIS-ALDRAU, à Dalat (9 novembre 1940).

— M. LEGRAND, commis des Douanes et Régies à Mui-Né (10 novembre 1940).

— M. PRÉVOST-ROBERT, 10^e Régiment Mixte d'Infanterie coloniale à Huê (12 novembre 1940).

COCHINCHINE

— M. HA-THE-DAI, tri-huynh honoraire à Vung-liêm (8 novembre 1940).

— MAURICE-VERDEILLE, propriétaire foncier et sinologue distingué à Saigon (10 novembre 1940).

— HUYNH-VAN-GIOI, directeur du collège de Bienhoa, officier d'Académie (12 novembre 1940).

— M. LUONG-HUU-LOC, propriétaire à Bienhoa (13 novembre 1940).

TONKIN

— VU-DINH-DE, tri-phu en retraite à Haiduong (3 novembre 1940).

— M. JOSEPH-ANTOINE NGUYEN-MANH-THAN, docteur en Médecine, directeur de clinique à Hanoi (9 novembre 1940).

— M. le Commandant DEMOGUE, secrétaire général de l'Office colonial des Anciens Combattants et des Pupilles de la Nation (10 novembre 1940).

— M. CHARTOIRE, sous-officier aviateur (13 novembre 1940).

REVUE DE LA PRESSE

De L'« Avenir du Tonkin ».

Comment au Maroc on gagnait sur les dissidents

Un souvenir du Maroc montre bien ce qu'a été dans ce pays l'œuvre de nos officiers des Affaires indigènes, personnel d'élite, qui tenait constamment le front des régions occupées et en préparait l'extension progressive par une action morale sur les tribus insoumises au Sultan. Tous ces officiers connaissaient la langue, la religion, les mœurs et les traditions spéciales des populations voisines. Commandant les groupes les plus avancés de nos partisans, ils étaient plongés en plein milieu, et devaient faire preuve d'autant d'énergie physique et morale que d'habileté et de science du pays. C'est en grande partie à eux que nous devons le Maroc. D'ailleurs si les moyens pacifiques ne réussissaient pas, si une colonne devenait nécessaire, ils étaient toujours en tête de l'avance.

En août 1931, la tribu montagnarde des Ait Haddidon, dans le Haut-Atlas, avait fui devant nous « partant en dissidence » abandonnant ses terres, s'attendant à ce que tout soit volé, saccagé, anéanti, suivant les mœurs des guerres entre tribus ou des répressions exercées parfois par les anciens sultans sur les insoumis.

Le capitaine Parlange, des Affaires indigènes, qui vint occuper le poste abandonné par les fuyards rebelles, n'eut au contraire qu'une idée : sauver tout ce qui pouvait l'être et reconquérir ces paysans par leur âme même de paysans.

Non seulement rien ne fut détruit, mais il commença aussitôt la culture des terres laissées en friche. Il mit ses partisans indigènes et ses mulets à labourer, il se procura les plus belles semences d'orge et de blé qu'il put trouver, il sema, il arrosa les terres en réparant les anciens canaux d'irrigation, il remit tout en état avec l'amour du paysan pour sa terre. L'époque de la récolte arriva. Jamais les moissons n'avaient été si belles.

Alors il envoya des émissaires auprès des fuyards qui mouraient à demi de faim dans la montagne sauvage. « La moisson est prête, leur fit-il dire ; nous l'avons semée pour vous et vos enfants. Rentrez chez vous et venez la récolter vous-mêmes ; tout est à vous. On ne vous fera aucun mal et tout ce qui vous appartenait, vous sera rendu. Acceptez seulement de vous soumettre au Sultan, protégé par la France ; elle vous protégera aussi ».

Il y eut évidemment quelque hésitation parmi les rebelles. Mais l'invitation était tellement dans la note générale de l'action de nos officiers qu'ils se rendirent compte assez vite qu'on ne leur tendait pas de piège. Ils revinrent les uns après les autres, reprirent posses-

sion de leurs terres, chantant les louanges du capitaine et de la France... et ce fut pour notre occupation un nouveau progrès, sans qu'un coup de fusil fût tiré.

C'est là la méthode française. Assurément elle a surtout été illustrée par des Chefs éclatants comme Gallieni et Lyautey, mais elle remonte beaucoup plus loin qu'eux, qui n'ont guère fait qu'ériger en système officiel et général ce qui était auparavant de pratique courante dans la vie coloniale. Car la plus grande partie de nos Colonies ont été gagnées par des moyens pacifiques et quand la poudre a parlé c'est qu'on ne pouvait faire autrement. La preuve en est que même alors nous avons toujours eu avec nous une grande partie des indigènes eux-mêmes contre leurs propres frères de race ou contre des envahisseurs qui nécessitaient notre intervention.

★★

De « France-Annam ».

En marge

La Russie stalinienne demeure une éternelle énigme sur le terrain diplomatique. Et c'est ce caractère impénétrable de ses desseins — du moins jusqu'à ce qu'ils fussent connus dans leurs manifestations toujours imprévues, toujours sensationnelles, et hélas ! aussi toujours dangereuses pour l'équilibre apparent des forces du moment — qui fait la redoutable puissance de l'action soviétique sous la direction suprême du géorgien dont le nom, combien symbolique, signifie : acier.

Que cette action tire ses terribles effets de la surprise, de la duplicité, parfois de la trahison même, il n'est guère besoin de remonter loin dans les événements pour s'en convaincre.

Qui ne se rappelle sans des sentiments inapaisés de trouble et d'effroi les manœuvres de l'U. R. S. S. précédant la signature de l'accord germano-russe d'août 1939 qui devait fatalement contribuer au déclenchement de la guerre actuelle ? Alors que la délégation franco-britannique, chargée d'étudier et de réaliser un pacte militaire à trois entre la Grande-Bretagne, la France et la Russie, destiné à faire équilibre au potentiel de guerre chaque jour croissant des Puissances de l'Axe avec son prolongement en Asie, — alors que la délégation franco-britannique, disons-nous, fut reçue à Moscou avec un éclat et des honneurs particuliers — imposantes parades de l'infanterie, revues aériennes monstres et tout et tout..., dans les coulisses du Kremlin se négociait le fameux accord de non-agression entre MM. Molotov et Ribbentrop.

Et ce n'était pas sans un certain piquant que le Maréchal Vorochilow, une fois l'accord publié, fit connaître à la délégation franco-britannique, que « désormais, sa présence à Moscou n'avait plus d'objet. »

On sait la suite des événements, comme on sait dans quelles conditions, successivement une partie de la Pologne, puis les Etats Baltes, puis la Bessarabie et une fraction de la Bukovine furent conquis et occupés par les troupes soviétiques.

Les traditions de sa diplomatie et les avantages de sa position par rapport aux conflits actuels permettront peut-être longtemps encore à la Russie de mener avec maestria ce jeu ténébreux et subtil entre les peuples dressés les uns contre les autres. Sa neutralité n'a qu'à gagner à cette politique conduite à coups d'énigmes et de révélations.

Dans les conjonctures nées des présentes guerres anglo-germano-italienne et italo-grecque et des positions respectives de la Turquie et de la Bulgarie sur l'échiquier du monde, qui pourrait prévoir avec un minimum de certitude la direction possible des tendances et de l'action russes ?

Bien des hypothèses sont émises au sujet de cette fameuse visite de Molotov à Berlin où il a rencontré suc-

cessivement les plus grands chefs de l'Allemagne. Mais demain seul pourra nous dévoiler les intentions du messager de Staline, sphinx redoutable posté sur la voie de l'avenir.

★★

La France devant son destin

TROIS ACTES CONSTITUTIONNELS

ACTE CONSTITUTIONNEL N° 1

« Nous, Philippe Pétain, Maréchal de France, déclarons qu'en vertu de la Loi Constitutionnelle du 10 juillet 1940, nous assumons les fonctions de Chef de l'Etat français.

« Nous ordonnons donc : « L'article 2 de la Loi Constitutionnelle du 25 février 1875 est abrogé. »

Fait à Vichy, le 11 juillet 1940.

Signé : PHILIPPE PÉTAÏN.

ACTE CONSTITUTIONNEL N° 2

« Nous, Philippe Pétain, Maréchal de France, publions le décret suivant en vertu de la Loi Constitutionnelle du 10 juillet 1940 :

Article Premier. — Les pouvoirs du Gouvernement sont dévolus dans toute leur étendue au Chef de l'Etat français :

1° Celui-ci nomme et destitue les ministres et secrétaires d'Etat qui n'ont de comptes à rendre qu'à lui ;

2° Il exerce le pouvoir législatif en Conseil des ministres jusqu'à la constitution de nouvelles assemblées, ou de sa propre autorité après leur constitution en cas de grave tension internationale ou de crise intérieure ;

3° Dans les mêmes conditions, il peut publier les décrets au sujet du budget et des impôts ;

4° Il promulgue les lois et garantit leur application ;

5° Il nomme les titulaires de tous les postes civils et militaires, pour lesquels aucune autre méthode de nomination n'est prévue par la loi ;

6° Il dispose de la force armée ;

7° Il exerce le droit de grâce et d'amnistie ;

8° Les ambassadeurs et ministres sont accrédités auprès de lui ;

9° Il conduit les négociations et ratifie les traités ;

10° Il peut proclamer l'état de siège dans tout ou certaine partie du pays ;

11° Il ne peut déclarer la guerre qu'avec l'approbation des Assemblées législatives.

Article 2. — Tous les articles des Lois Constitutionnelles des 25 février et 16 juillet 1875 qui sont incompatibles avec la Loi Constitutionnelle actuelle sont abrogés.

Fait à Vichy, le 11 juillet 1940.

Signé : PHILIPPE PÉTAÏN.

ACTE CONSTITUTIONNELLE N° 3

« Nous, Philippe Pétain, Maréchal de France, ordonnons en vertu de la Loi Constitutionnelle du 10 juillet 1940 :

Article Premier. — Le Sénat et la Chambre des Députés continuent d'exister jusqu'à ce que les Assemblées prévues par la Loi Constitutionnelle du 10 juillet 1940 aient été constituées.

Article 2. — Le Sénat et la Chambre des Députés sont ajournés indéfiniment. A l'avenir ils ne pourront être convoqués que par le Chef de l'Etat.

Article 3. — L'article premier de la Loi Constitutionnelle du 16 juillet 1875 est abrogé.

Fait à Vichy, le 11 juillet 1940.

Signé : PHILIPPE PÉTAÏN.

LES BONNES RECETTES

Pudding de mie de pain

Voici un bon entremets facile à faire que vous pouvez servir chaud avec une sauce au vin ou froid avec une crème à la vanille.

Il vous faut : 250 gr. de pain, 50 gr. de beurre frais, 1 tasse de lait, 2 pommes vertes et acides, 50 gr. d'écorce d'orange confite, autant d'amandes, autant de raisins secs, 75 gr. de sucre, 3 œufs et un zeste de citron.

Coupez le pain en petits morceaux et faites-les dorer au beurre, laissez-les refroidir, versez le lait dessus et laissez reposer jusqu'à ce qu'il soit absorbé par le pain. Pelez et coupez les pommes et coupez l'écorce (avec un couteau mouillé) passez les amandes à la machine à hacher, lavez et essuyez les raisins. Ajoutez tous ces ingrédients au pain et travaillez la préparation avec la main de manière à en faire une pâte compacte, ajoutez le sucre et les jaunes d'œufs ainsi que le zeste de citron et enfin les blancs battus en neige très ferme.

Il est préférable de choisir une moule haut avec ou sans cheminée ; beurrez-le et versez la pâte. Faire cuire au four environ 45 minutes. Démoulez pour servir et versez autour quelques cuillers de la sauce choisie.

Sauce au vin : Mélangez un verre de bon vin rouge, un verre d'eau et 4 cuillers de confiture (de groseilles, de fraises ou de framboises), chauffez doucement et servez.

Perdreux en cocotte de la mère Nanette

Pour trois personnes : Il faut trois perdreaux, une tranche de veau de 100 gr., une petite tranche de jambon fumé ou de Bayonne, un petit verre d'eau-de-vie, 1 citron, de la graisse d'oie et 500 gr. de cèpes.

Plumez, videz, flambez les perdreaux, faites un hachis

avec les foies, les cœurs, le veau et le jambon, ajoutez sel, poivre, épices et l'eau-de-vie ; remplissez les perdreaux de cette farce, bridez-les délicatement avec une mince ficelle, enveloppez-les d'une barde de lard et déposez-les dans la cocotte. Arrosez-les de graisse d'oie (ou à défaut de beurre) et faites-les cuire au four doucement environ 3/4 d'heure.

Pendant ce temps, faites sauter à la poêle, quelques minutes, les petits cèpes nettoyés, ajoutez une gousse d'ail écrasée, sel, poivre ; versez le tout sur les perdreaux qui doivent cuire une heure en tout.

Servez dans un plat en terre en arrosant d'un jus de citron à la dernière minute.

Coq en pâte : (cuisine fine)

Prendre un poulet à chair très fine, auquel on ne retranche ni le cou, ni la tête. Désosser la poitrine en enlevant le bréchet. Introduire à l'intérieur de la volaille un beau foie assez assaisonné, clouté de truffes et préalablement macéré dans 2 décilitres de champagne sec ou de cognac.

Etaler de la pâte à pâté à 1/2 cm. d'épaisseur et d'une grandeur suffisante pour bien envelopper le poulet qui sera placé au milieu de l'abaisse. Bien relever celle-ci en l'appliquant et la collant. Envelopper également le cou et la tête maintenus dans leur position par un support. Avec de la pâte à nouilles imiter les plumes et la queue de la volaille. Dorer le tout avec un pinceau trempé dans de l'œuf battu. Faire cuire à four assez chaud pendant 1 heure et demie. Servir le coq accompagné d'une sauce champagne ou cognac après avoir détaché le dessus de la croûte et découpé la poitrine.

MOTS CROÉS N° 8

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	~		M						E	R
2	I	D	E	M					S	A
3			R							P
4							N	O	T	E
5									U	T
6										A
7	U	T	I	L	E					S
8	E	R	R	E	R					S
9				S						E
10	S									S

Horizontalement.

- Hésiter.
- De même. Avait pour gardien un prince. Adjectif.
- Romance.
- Vieillesse. Pronom. Observation écrite.
- Forain. Note.
- Joueur de flûte antique.
- Qui rend service. Formations géologiques.
- Se tromper. Ornaments.
- En les.
- Connaissance. Mauvais rôles.

Verticalement.

- Planches percées.

- Sans vigueur. Initiales d'un peintre français et aquafortiste.
- Masse de pierre. Bramer.
- Petites peaux très minces.
- Crier.
- Suite de notes. Article. Symbole chimique.
- Pain d'épice.
- Deux voyelles. Ville de Belgique.
- En matière de. Pronom. Marque le mépris.
- Racommodés.

Solution des mots croisés n° 7

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	M	E	L	O	N	G	E	N	E		A	R	T
2	E	M	A	C	I	A	T	I	O	N	S		E
3	L	E	S	T	E	R		L	L	O	Y	D	
4	A	R	S	O	U	I	L	L	E		S	A	A
5	N	I	E		P	G		E		E	T	U	I
6	C		R	A	O	U	T		O	R	O	B	E
7	O	S	E		R	E	A	P	P	E	L	E	
8	L	I	N	O	T		R	I	T		I	E	S
9	I	O	T	A		E	T	N	A		E	S	T
10	E	U		S	U		A	D		I			A
11		X	A	I	N	T	R	A	I	L	L	E	S
12	U		I	S	S	O	I	R	E		U		E
13	T	O	N		T	I	N	E		E	C	U	S

Tous

Ces

procédés modernes
de reproduction
en noir
et en couleurs

SONT
A VOTRE
DISPOSITION
A L'IMPRIMERIE

G.TAUPIN & C^{IE}

50, Rue Paul-Bert - Hanoi - Tél. 141

LA
CHANCE



*Faites un geste
vers elle
elle peut faire un geste
vers vous*



PRENEZ VOTRE BILLET DE LA

**LOTTERIE
INDOCHINOISE**